Septembre 2014

Le Noiséen

Les informations municipales de la ville de Noisy-le-Sec

N°36

FÊTE DES ASSOCIATIONS

ENTRÉE GRATUITE

DIMANCHE 7 SEPT / 11H - 19H

DANS CE NUMÉRO

ACTUALITÉS

Inscrivez-vous pour l'accueil des nouveaux Noiséens, samedi 4 octobre

Lire en page 6

QUARTIERS

Démocratie de proximité : les conseils de quartier se renouvellent

Lire en page 10

DOSSIER

Avant la rentrée scolaire... et après les travaux d'été

Lire en page 12

HISTOIRE

Journées du patrimoine : entre Première et Seconde Guerre mondiale

Lire en page 18

SOMMAIRE

4/6 **ACTUALITÉS**
- Le réseau ferroviaire de Noisy sous contrôle
- En bref : Le « Guide du Noiséen ». Participez à l'enquête de lectorat du journal municipal. Portes ouvertes au Syctom de Saint-Ouen
- Le point sur le déploiement de l'internet à très haut débit.
- En bref : Lancement du FISAC pour redynamiser le commerce. Ateliers sociolinguistiques.
- Accueil des nouveaux Noiséens le 4 octobre

7/9 **CULTURE**
- Cinéma : programmation de rentrée du Trianon
- Ouverture de saison du Théâtre des Bergeries
- Appel à courts métrages pour le Festival du film franco-arabe
- La Galerie a 15 ans
- Nouvelle signalétique de la Médiathèque Ludothèque du Londeau

10/11 **QUARTIERS**
- Les conseils de quartier se renouvellent
- Une gestion durable des espaces verts
- Logement social : mode d'emploi
- Le développement durable en pratique : le covoiturage

12/15 **DOSSIER**
- Rentrée scolaire et travaux d'été

16/17 **INITIATIVES**
- Fête des associations le 7 septembre
- Les vide-greniers de la rentrée
- Demandes de brocantes pour l'année 2015
- Demandes de subventions 2015
- Actualités de la Maison de l'emploi

18/19 **HISTOIRE**
- Journées européennes du patrimoine 2014
- Petite histoire du Petit Noisy

20 **SPORTS**
- Tournoi de cécifoot, du 4 au 6 septembre
- Actualités des clubs

21 **TRIBUNES**

22/23 **ENTRE NOUS**
- Petites annonces. Infos pratiques.

24 **SORTIR**
- Bon plan
- Agenda de septembre

Retrouvez l'actualité de la Ville, via Facebook, sur la page « Ville de Noisy-le-Sec »

Le Noiséen
Édité par la Mairie de Noisy-le-Sec - Direction de la Communication
Place du Maréchal-Foch - 93134 Noisy-le-Sec cedex.
Tél. 01 49 42 66 24 - Fax : 01 48 43 70 96
Mél : communication@noisylesec.fr - Site : http://www.noisylesec.fr
DIRECTEUR DE PUBLICATION : Laurent Rivoire
DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION : Virginie Bailleul
RÉDACTION : Gaël Chartier, Claude Fordy, service Archives municipales
MAQUETTE : Jean-François Le Guen ; PHOTOS : Albert Bourse
IMPRESSION : Imprimerie RAS. TIRAGE : 20 000 exemplaires
DISTRIBUTION : SARL Champar - Dépôt légal à parution
Un problème dans la distribution du magazine ? Contactez le 0 800 07 12 50 (numéro vert)

Ça s'est pa

▲ 5 juillet

Canal de l'Ourcq. **Inauguration en fanfare de la base de loisirs de « L'été du canal ».**

▲ 14 juillet

Cour de l'école Pierre-Brossolette

Apéritif dansant pour les personnes âgées organisé par le CCAS.

▲ 5 et 19 juillet et 2, 16 et 30 août
Parvis de la médiathèque
Séances estivales de cinéma en plein air

▲ ◀ ▼ 14 juillet
Square Marcel-Pagnol
Plaine de jeux
Pique-nique républicain, cortège de lampions et feu d'artifice sur le thème du Brésil

édito

Un élan de ville

L'été à peine terminé, les écoles rouvrent leurs portes aux élèves et aux équipes d'encadrement avec un rythme et des activités nouvelles. Ensemble, nous mettons en service deux écoles : George Sand et Alfred de Musset se côtoieront comme ce fut le cas dans leur vie pour donner leur nom aux écoles flambant neuves inaugurées à la rentrée.

Face à ces dernières, la nouvelle salle polyvalente Joséphine Baker abritera les activités des clubs et associations de notre commune, un nom que l'on respecte et que l'on admire à plus d'un titre.

La rentrée, c'est un nouvel élan, une nouvelle étape dans l'apprentissage, la construction, les échanges. Ces derniers seront nombreux lors du forum des associations le 7 septembre prochain. Le conservatoire bruissera des retours des élèves, tous les gymnases et équipements retrouveront vie.

Pour préparer ce retour à la pleine activité, les travaux se sont multipliés pendant l'été, dans les rues, les équipements sportifs, les écoles bien sûr et plus généralement tous les établissements publics. Le portail Familles, pour vos démarches via internet, s'est lui aussi refait une beauté. La fibre optique a progressé, créant ainsi un débit de plus en plus puissant et répandu pour tous les outils liés à internet des foyers et entreprises noiséennes.

Cet été également s'est poursuivie sans relâche notre bataille pour que le tramway - plutôt que de défigurer la rue Jean-Jaurès au détriment de notre sécurité - vienne traverser notre ville par la plaine ouest, une zone qui a vocation à se développer durablement.

C'est aussi une nouvelle demande au Préfet pour obtenir un commissariat de plein exercice à Noisy-le-Sec qui a, de nouveau, été envoyée, tandis que nous nous assurions auprès de RFF et de la SNCF de la sécurité de nos réseaux ferroviaires pour les nombreux usagers noiséens.

Notre ville change, vous le constaterez encore en longeant le Londeau et sa barre Verlaine transfigurée pour, de nouveau, ouvrir le quartier et concrétiser un espace de vie plus harmonieux, convivial et sécurisé.

En septembre, nous accueillerons pour la première fois des compétitions de cécifoot, une discipline que je vous invite vivement à venir découvrir. Le 12 septembre, les stations Autolib vous proposeront des essais gratuits, pour un nouveau mode de circulation dans notre ville et notre région.

Tout ce travail se poursuit avec vous, au travers de l'enquête sur le journal municipal et l'ouverture des conseils de quartier qui se constituent ce mois-ci, mais aussi lors des visites de rue qui reprennent leur cours, au travers de nos échanges quotidiens sur le terrain, ou ceux qui se déroulent via la page Facebook de la Ville par vos nombreux messages privés.

Ensemble, relevons les défis de la rentrée avec sérénité et détermination pour une ville généreuse, harmonieuse et agréable à vivre.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Votre maire,
Laurent Rivoire

Transport

Un contrôle attentif du réseau ferroviaire à Noisy-le-Sec

Après la publication cet été d'une expertise judiciaire sur l'état du réseau ferroviaire, dans le cadre de l'instruction sur la catastrophe de Brétigny-sur-Orge (le 12 juillet 2013), la municipalité a demandé des explications aux exploitants des voies ferrées.

▲ *Jeudi 17 juillet, Laurent Rivoire, maire de Noisy-le-Sec, a rencontré les équipes de Réseau Ferré de France sur le site ferroviaire de Noisy-le-Sec. Il a pu constater que des travaux de maintenance des infrastructures avaient été réalisés au printemps.*

À la gare de Noisy-le-Sec, plusieurs dizaines de milliers de voyageurs transitent quotidiennement. Cela en fait le deuxième pôle ferroviaire de l'est parisien et le septième à l'échelle de toute la région Île-de-France. C'est pourquoi les experts chargés d'établir un rapport sur la catastrophe ferroviaire de Brétigny-sur-Orge ont également examiné l'état des voies ferrées sur le territoire de notre commune, ainsi que sur celui d'Épernay. Or leurs conclusions se sont révélées « *inquiétantes* » et la presse s'en est fait l'écho à partir du 7 juillet. Pourtant, dans un communiqué datant du jour même où ces informations ont été publiées, la SNCF assure que « *la sécurité est la priorité absolue du système ferroviaire français* ». Elle rappelle aussi que des mesures ont été prises après l'épisode tragique de Brétigny-sur-Orge. Par exemple, une inspection de plusieurs centaines d'aiguillages et la mise en place du plan Vigirail, en octobre dernier. Doté de 410 millions d'euros sur 4 ans, ce plan doit permettre d'intervenir sur les portions du réseau les plus abîmées. Un dispositif d'alerte a aussi été créé pour faire remonter l'information de terrain. Face à toutes ces affirmations, Laurent Rivoire, maire de Noisy-le-Sec, a envoyé, dès le 7 juillet, un courrier au président de Réseau Ferré de France. Objectif : prendre connaissance du contenu exact du rapport d'expertise et demander des garanties pour la sécurité des usagers. Olivier Deleu, conseiller municipal délégué aux Transports, et Marcel Soligny, adjoint au maire délégué notamment au quartier du Petit Noisy, en bordure des voies ferrées, ont de leur côté exprimé leur « *colère* » car, alors « *qu'il y a régulièrement des réunions entre la municipalité, RFF et la SNCF, jamais le moindre problème n'a été évoqué* » concernant l'état des voies ferrées. M. le maire et Olivier Deleu ont rencontré sur place, le 17 juillet, les équipes de RFF, afin d'obtenir des réponses aux questions qui se posent concernant la sécurité du site ferroviaire de Noisy-le-Sec. Ils ont pu vérifier que tous les défauts qui avaient été repérés sur le réseau avaient fait l'objet de travaux de maintenance au printemps : boulons, éclisses, nivellement… Un constat rassurant, après l'émoi suscité au début de l'été. ■

« RFF nous a indiqué que les travaux de maintenance nécessaires ont été réalisés au printemps. »
(Olivier Deleu, conseiller municipal délégué aux Transports)

Photo : NouvelObs.com

[EN BREF]

Le Guide du Noiséen est sorti

Pour répondre à toutes les questions pratiques que vous vous posez sans doute, la mairie vient d'éditer cet été son nouveau *Guide du Noiséen*. Dans ce livret de 120 pages, vous pourrez retrouver une multitude d'informations utiles au quotidien, notamment dans vos démarches auprès des services municipaux. *Le Guide du Noiséen* a été distribué dans les boîtes aux lettres de la commune. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez encore l'obtenir dans les lieux d'accueil municipaux pour sa version papier, et sur le site *www.noisylesec.fr* pour sa version électronique ■

Participez à notre enquête de lectorat

Le questionnaire distribué avec votre magazine *Le Noiséen* des mois de juillet-août reste d'actualité. Ce document vous permet de nous donner votre avis à propos du journal municipal. Vos réponses serviront à faire évoluer sa forme et son contenu pour répondre toujours mieux à vos attentes. Des exemplaires papier de ce questionnaire restent disponibles à l'accueil de l'hôtel de ville. Au besoin, le formulaire peut aussi être rempli sur le site internet *www.noisylesec.fr*. Les conclusions de cette enquête seront présentées prochainement dans le journal municipal. Merci d'avance pour votre participation ! ■

Que deviennent nos déchets ?

Pour découvrir ce qui arrive à nos déchets une fois vidées nos poubelles, rendez-vous le samedi 27 septembre. De 10 h à 17 h, une journée portes ouvertes, pour petits et grands, est organisée à Saint-Ouen, au centre d'incinération et de valorisation énergétique du Syctom (Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères, autrement dit l'agence métropolitaine des déchets ménagers). Le centre se trouve à l'adresse suivante : 22-24 rue Ardoin, 94300 Saint-Ouen (métro ligne 13 : Mairie de Saint-Ouen RER C : Saint-Ouen). L'entrée est gratuite ! Plus d'informations sur *www.syctom-paris.fr* ou par téléphone : 01 40 13 17 52 ou 09. ■

Technologie

Nouvelle étape dans le déploiement de la fibre optique

À Noisy, On compte désormais plus de 15 000 logements « raccordables » sur le plan des infrastructures à l'internet à très haut débit.

L'installation du réseau de fibre optique à Noisy-le-Sec respecte le planning prévu par les opérateurs. En un an, on est ainsi passé de quelque 13 000 à plus de 15 000 logements couverts (sur un total de 18 000), donc théoriquement raccordables aux services internet à très haut débit. Un développement qui est principalement porté par l'opérateur Orange, même si son homologue SFR, via sa filiale Opalys desservait (d'après les dernières informations transmises) environ 3 700 logements raccordables sur l'ensemble de la commune. Des travaux de pose des armoires de rue sont programmés cet automne par Orange, dans le quartier de Merlan *(cf. carte ci-contre)*. L'objectif est de couvrir 100 % du territoire noiséen d'ici 2016 (soit 4 ans avant 2020, seuil fixé par les autorités pour l'ensemble de la région Île-de-France) et il semble en bonne voie d'être atteint.
D'après Orange, 4 630 logements peuvent actuellement connecter effectivement au réseau. On estime qu'ils sont environ 700 pour l'opérateur Free. Pour que les habitants des zones fibrées puissent bénéficier de l'internet à très haut débit, il est en effet important de demander le raccordement de leur immeuble. On parle alors de déploiement vertical, permettant de faire passer la fibre dans les colonnes montantes de l'immeuble jusqu'aux appartements.
Chaque foyer pourra ensuite choisir de souscrire une offre commerciale chez le fournisseur d'accès à internet de son choix, sous réserve de disponibilité.

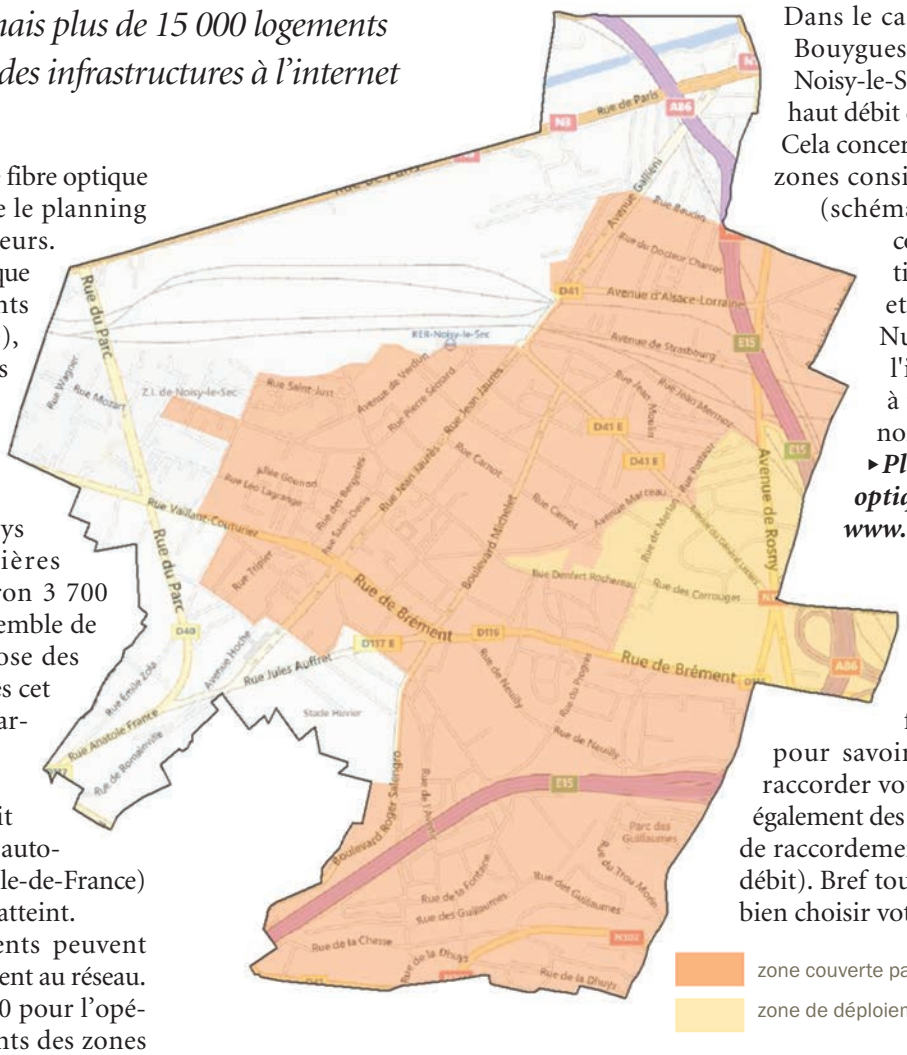

zone couverte par la fibre fin 2013
zone de déploiement de la fibre en 2014

Dans le cadre d'un accord avec Orange, Bouygues Télécom devrait proposer à Noisy-le-Sec des connexions internet à très haut débit dans le courant de l'année 2015. Cela concernera dans un premier temps les zones considérées comme « très denses » (schématiquement, l'ensemble de la commune, à l'exception des quartiers Haut Goulet / Jules-Auffret et Merlan). Quant à l'opérateur Numéricable, il ne dispose pour l'instant d'aucun réseau internet à très haut débit sur le territoire noiséen.

▸ ***Plus d'informations sur la fibre optique à Noisy-le-Sec : www.noisylesec.fr***

Pour connaître vos possibilités d'abonnement, connectez-vous sur *www.degrouptest.com*
Ce site permet de tester différents fournisseurs d'accès internet (FAI) pour savoir comment il est possible de raccorder votre ligne à internet. Vous aurez également des informations techniques (nœud de raccordement, longueur, affaiblissement et débit). Bref tous les éléments techniques pour bien choisir votre fournisseur internet. ■

Commerce

Préserver les enseignes locales

La Ville a décidé de mettre en place un Fonds d'Intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) sur son territoire.

Cette action est menée en partenariat avec la Chambre de commerce et de l'industrie de Paris/Seine-Saint-Denis. Il s'agit d'un dispositif national visant à aider au maintien du commerce et de l'artisanat. Pour ce faire, des subventions peuvent être accordées aux commerçants, afin de financer des projets de fonctionnement ou d'investissement, prédéterminées par la Ville et éligibles au FISAC. Les actions mises en place à Noisy-le-Sec porteront sur :

- ▸ la rénovation de vitrines
- ▸ la sécurisation des commerces
- ▸ la mise aux normes accessibilité
- ▸ la mise en place d'une animation commerciale
- ▸ le lancement d'une campagne de communication

Le lancement de ce dispositif doit se faire au mois de septembre. **Une réunion d'information à destination des commerçants et artisans se tiendra à cette période**. Un courrier sera envoyé aux commerçants pour les en aviser. Des informations concernant l'appel à projet et la remise des dossiers de candidature seront communiquées lors de cette réunion afin d'inciter les professionnels à s'inscrire dans cette démarche. ■

[Insertion]

Un atelier autour des déplacements

Dans le cadre de ses ateliers sociolinguistiques, la Ville de Noisy-le-Sec a sensibilisé un groupe de stagiaires à l'usage du vélo. Les ateliers sociolinguistiques accueillent des personnes nouvellement installées en France. Cette formation linguistique de proximité, destinée prioritairement aux femmes, vise en effet à favoriser l'autonomie sociale et professionnelle des participant(e)s. L'action « En mouvement » leur a permis de s'ouvrir à une activité physique (en l'occurrence le vélo) tout en gagnant en autonomie dans leurs déplacements, mais aussi de créer de nouveaux espaces de dialogue et d'échange. Le projet s'est décliné en plusieurs séances, d'abord pour leur apprendre le vélo et la sécurité routière (avec l'aide du prestataire « Animation, Insertion, Culture & Vélo »), puis pour les sensibiliser sur l'importance de l'activité physique et de l'équilibre alimentaire, avec l'Unité de Prévention et de Santé publique du CMS. Le 6 juillet, cette action s'est clôturée par une sortie en famille, sur les bords du canal de l'Ourcq. ■

Découverte

Inscrivez-vous à la cérémonie d'accueil des nouveaux Noiséens

Samedi 4 octobre à 10 h 30, la Ville de Noisy-le-Sec propose à ses nouveaux habitants un rendez-vous convivial pour découvrir la commune.

« Déménagement », cela rime forcément avec « changement ». Lorsque l'on s'installe dans une nouvelle ville, il y a une multitude de choses à découvrir pour vivre en toute tranquillité au quotidien. À commencer par faire le tour du territoire, repérer les bâtiments officiels et les services publics, connaître les activités et prestations proposées par la mairie… mais aussi rencontrer les élus de la municipalité. Bref, tout un processus qui peut prendre du temps… Alors pour aider les habitants qui se sont installés au cours de l'année écoulée, la Ville de Noisy-le-Sec organise le samedi 4 octobre un rendez-vous d'accueil pour leur présenter la commune, afin qu'ils s'y sentent dès à présent comme chez eux ! Au programme, une cérémonie en salle des mariages de l'hôtel de ville et en présence des élus autour d'une collation, suivie d'une visite commentée à bord d'un car municipal.
La participation à cet événement est gratuite : il suffit de s'inscrire auprès de la direction de la Communication et des Relations publiques, en remplissant, en découpant et en renvoyant le bulletin ci-dessous. **Attention, la date limite pour réserver est fixée au vendredi 26 septembre.** ■

Renseignements et inscriptions :
Direction de la Communication et des Relations publiques
Service des Relations publiques
Hôtel de ville. Place du Maréchal-Foch
93130 Noisy-le-Sec
Tél. 01 49 42 67 16
Courriel : *relations.publiques@noisylesec.fr*

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je souhaite participer au rendez-vous d'accueil des nouveaux Noiséens, samedi 4 octobre 2014 à 10 h 30 en salle des mariages de l'hôtel de ville.

Civilité : M. ☐ Mme ☐

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Courriel : .....

Date d'arrivée à Noisy : ..... Nombre d'adultes présents : .....

Nombre d'enfants présents (précisez l'âge de chacun - des animations seront proposées) :

.....

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à organiser l'accueil des nouveaux Noiséens. Les destinataires des données sont les agents de la direction de la Communication et des Relations publiques. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à direction de la Communication et des Relations publiques - Hôtel de ville - place du Maréchal-Foch - 93134 Noisy-le-Sec cedex

Cinéma

Un festival d'événements pour ouvrir la saison

Du 10 au 21 septembre, le cinéma Le Trianon propose une programmation spéciale pour son ouverture de saison, avec notamment à l'affiche une sélection de films présentés lors du dernier Festival de Cannes.

Le meilleur de la Quinzaine

Découvrez cinq films d'auteurs que la sélection de la « Quinzaine des réalisateurs » a mis en avant durant le Festival de Cannes 2014. En partenariat avec le Groupement national des cinémas de recherche.

▸ ***Le procès de Viviane Amsalem***
Samedi 13 septembre à 18 h 30
Mardi 16 septembre à 18 h 30
Réalisé par Shlomi Elkabetz, Ronit Elkabetz (France, Israël, 2014, VOSTF)
Depuis trois ans, Viviane Amsalem demande le divorce à un tribunal rabbinique. Mais son mari, Elisha, dont le consentement est indispensable, le lui refuse… Un huis clos glaçant, hypnotique et fascinant. Et aussi un film qui en dit long sur la « modernité » de la société israélienne.

▸ ***Queen and country.*** **Avant-première**
Jeudi 18 septembre à 20 h 30
Réalisé par John Boorman (G.-B., 2015)
1952. Bill Rohan a 18 ans et traîne pensif et heureux sur les bords du fleuve, où sa famille a une maison. Son rêve va être brisé par la guerre de Corée. Au camp militaire, il rencontre Percy, avec qui il se lie d'amitié. Un authentique hymne à la jeunesse
Film présenté par Michel Ciment, directeur de la publication Positif*, écrivain, universitaire et critique de cinéma*

▸ ***Bande de filles.*** **Avant-première**
Dimanche 21 septembre à 18 h 30
Réalisé par Céline Sciamma (France, 2014)
Plongée dans la banlieue et les gangs de filles, condamnées à la violence pour s'imposer. Inventive, volontaire, dynamique, la mise en scène semble insuffler aux personnages tout ce dont les prive leur réalité, sociale et politique. Un film bouleversant avec un casting 100 % féminin, adolescent, débutant… et brillant !

Et aussi…

▸ ***Les nouveaux sauvages (Relatos salvajes)***
Film en compétition au Festival de Cannes 2014
Avant-première
Mardi 16 septembre à 20 h 30
Réalisé par Damián Szifron
(Argentine, 2014, VOSTF)
Ballottés par des bouleversements imprévisibles qui affectent leur vie, les personnages du film sont attirés par l'abîme et s'abandonnent au plaisir indéniable consistant à lâcher prise, finissant par franchir la frontière ténue entre civilisation et barbarie. Un véritable feu d'artifice d'histoires acides et surréalistes, à mi-chemin entre comédie et tragédie.
Accueil apéritif de la rentrée offert dès 19 h 45

▲ Parmi les événements proposés, la projection de *« Le conte de la Princesse Kaguya »*, du maître de l'animation japonaise Isao Takahata, samedi 20 septembre. Un rendez-vous qui sera aussi l'occasion pour les spectateurs petits et grands de découvrir en pratique l'art japonais de *« l'etegami »*.

Jeune public

▸ ***Le conte de la Princesse***
Atelier « Art japonais- Etegami »
Samedi 20 septembre à 14 h 30
À partir de 6 ans
Film d'animation d'Isao Takahata
(Japon, 2014, VF)
Dernier film du maître de l'animation japonaise *(Mes voisins les Yamada, Le tombeau des lucioles)*, ce film est un chef-d'œuvre d'émotion et de poésie, sublimé par la musique de Joe Hisaichi.
Autour du film, et grâce à l'association Pigments et Arts du Monde, essayez-vous à la tradition japonaise de l'*etegami*. Signifiant littéralement « image lettre », cet art délicat consiste à peindre une image accompagnée par quelques mots dessinés à la main sur des cartes, envoyées ensuite à son entourage. Chaque participant repartira avec sa réalisation !

▸ **Ciné-concert *« Et les livres s'animent »***
À partir de 3 ans
Dimanche 21 septembre à 16 h 15
Programme de courts-métrages de 45 min., (États-Unis, 1971)
Sur l'écran, de très jolis films d'animation au charme vintage du studio Weston Woods adaptés de grands classiques de la littérature américaine pour enfants. À côté de l'écran, quatre drôles d'oiseaux font la bande-son en direct ! Avec ses chansons tour à tour endiablées et romantiques, le groupe pop rock Yucca Velux va ajouter du piquant à cette séance de cinéma, pour les petits et les grands !
Goûter offert après la séance ■

Est Ensemble
LE TRIANON
Place Carnot
Tél : 01 83 74 56 00
Répondeur
01 83 74 56 01
www.cinematrianon.fr

[À noter]

Rencontre autour du film *Party girl*

Caméra d'or au Festival de Cannes 2014, *Party girl*, c'est du cinéma-vérité comme on l'aime, brut de décoffrage mais jamais larmoyant ou misérabiliste. Un film dans lequel Angélique Litzenburger joue son propre rôle, entourée de ses quatre enfants, dont la plus jeune est placée en famille d'accueil. Mais on est bien dans un film de fiction, qui dresse le portrait d'une sacrée bonne femme, bien décidée à en profiter encore un peu mais confrontée au mur du temps passé.
Party girl
Mercredi 24 septembre à 20 h 30
Réalisé par Marie Amachoukeli, Claire Burger, Samuel Theis (France, 2014)
Suivi d'une rencontre avec Claire Burger ■

À venir : Charlot a 100 ans !

Du 3 octobre au 31 décembre, Le Trianon célèbre le centième anniversaire de l'apparition, en 1914, sur les écrans de cinéma de ce personnage mythique. Trois mois, pour voir ou revoir les aventures et mésaventures de Charlot, de ses premiers films courts jusqu'au célèbre *Dictateur*. Plus d'informations sur *www.cinematrianon.fr* et dans les prochains numéros du *Noiséen*. ■

Théâtre des Bergeries

Les « kings » du swing

C'est un début de saison 2014-2015 exceptionnel qui est proposé aux spectateurs du Théâtre des Bergeries. Avec deux groupes chevronnés mais à la fraîcheur toujours intacte : Bratsch et Paris Combo.

A-Bratsch-Cadabra !

Bratsch est l'une des plus belles aventures françaises dans le domaine des musiques du monde. Russe, manouche, klezmer, rebetiko... Passant du romani à l'italien et de l'arménien au français, le groupe s'est imposé en créant un langage original à partir des traditions puisées par-delà le Danube. Fin 2013, le quintette édite une anthologie savoureuse, brossant son itinéraire après plus de 40 ans d'existence et plus de 2 000 concerts à travers le monde... Et pour fêter ça, une nouvelle tournée qui déménage ! La musique de Bratsch est tout simplement magique et rayonne d'une inventivité toujours jubilatoire. Voici donc un chaleureux voyage musical pour ouvrir la saison, un florilège de musiques et de chansons, porteur de senteurs lointaines et de grands espaces... En sus, la participation d'une invitée de choix, Macha Gharibian, avec le soutien du réseau MAAD 93.

© François Junot

▲ *40 ans d'existence et plus de 2 000 concerts dans le monde : le quintette Bratsch est en France l'un des groupes-phares des musiques du monde.*

OUVERTURE DE SAISON

▸ **Bratsch**
Musiques de l'est
Samedi 27 septembre à 20 h 30
Dimanche 28 septembre à 16 h
Gratuit (sur réservation)
Pour ceux qui n'ont pas réservé leurs places dans le cadre de l'abonnement, les billets sont à retirer à l'accueil du théâtre à partir du samedi 6 septembre à 10 h.

Paris Combo, le retour

Après un rendez-vous manqué la saison dernière, Paris Combo avait promis de revenir à Noisy. Voici donc le concert tant attendu, riche de création et d'énergie nouvelle après l'édition de *5*, le nouvel album du groupe, en février 2014. Paris Combo renoue à sa manière avec la tradition de la chanson parisienne d'avant-guerre, avec moins de gouaille et plus de flirt exotique. Un style coloré mais jamais kitsch, faussement rétro et toujours aussi surprenante en fait, un peu jazzy, un peu swing... tout à fait exquis ! La chanteuse Belle du Berry est pétillante et sa voix suave nous donne à entendre des textes non dénués d'humour, tandis que la musique explose dans de brillantes improvisations.

© Jorge Fidel Alvarez

▲ *Voix suave, accords jazzy et textes pleins d'humour : Paris Combo, c'est une musique qui pétille de couleurs !*

Cerise sur le gâteau, vous pourrez découvrir en première partie, une toute nouvelle auteur, compositrice et interprète d'origine québécoise : Klô Pelgag. Grande révélation de la chanson francophone avec son univers singulier de « pop magie » et sa voix d'une puissance émotionnelle saisissante, la jeune Chloé (de son vrai prénom) n'est pas sans évoquer une certaine Camille, par son caractère inclassable. ■

▸ **Paris Combo**
(première partie : Klô Pelgag)
Chanson
Samedi 4 octobre à 20 h 30
Tarifs : 5 à 16 euros

Théâtre des Bergeries
5 rue Jean-Jaurès
Réservations : 01 41 83 15 20
Mél. billetterie.theatre@noisylesec.fr
Site : www.letheatredesbergeries.fr

LE THEATRE des bergeries

Réouverture au public
samedi 6 septembre à 10 h
Ouverture de la vente des places individuelles et de la billetterie en ligne samedi 20 septembre à 10 h
Pour réserver des places avant cette date, pensez à l'abonnement !

FESTIVAL FILM
franco arabe
DE NOISY-LE-SEC 3ÈME ÉDITION
DU 7 AU 16 NOVEMBRE 2014

À VOS CAMÉRAS !

La Ville de Noisy-le-Sec et le cinéma le Trianon organisent la troisième édition du Festival du Film franco-arabe qui aura lieu au Trianon du 7 au 16 novembre 2014.

DANS LE CADRE DE CE FESTIVAL, UNE COMPÉTITION DE COURTS MÉTRAGES (fiction et documentaire) est organisée. Les lauréats seront annoncés à la cérémonie de clôture du 16 novembre 2014 et les films récompensés présentés à cette occasion.

Les films éligibles devront s'inscrire dans la thématique du festival, et ainsi témoigner des liens entre les deux cultures, par leur thème, la nature de la production et/ou du financement, la composition de l'équipe.

CRITÈRES D'INSCRIPTION :
- La compétition est ouverte à des courts métrages français et arabes.
- Le film ne doit pas excéder 20 minutes.
- Le film doit avoir été produit en 2013 ou 2014.
- Chaque réalisateur ne peut inscrire qu'un seul film.
- Seuls les fictions et les documentaires sont acceptés.
- Le réalisateur devra fournir deux exemplaires en DVD du film (qui ne seront pas rendus) à l'adresse ci-dessous :

CINÉMA LE TRIANON
PLACE CARNOT 93230 ROMAINVILLE

SERONT ÉGALEMENT DEMANDÉS :
- un synopsis du film
- une fiche technique
- des visuels en haute définition

Pour les films non francophones, Il est recommandé de sous-titrer en français ou en anglais.

PRIX :

Quatre prix seront décernés pour la meilleure fiction et pour le meilleur documentaire : le **prix du jury** et le **prix du public** pour chaque catégorie.

Les lauréats du concours seront récompensés par des cadeaux de valeur.
Tous les films primés seront projetés pendant la 21ème édition du Festival du film franco-arabe d'Amman en Jordanie en juin 2015. Les réalisateurs primés dans le cadre du prix du Jury seront invités au Festival du film franco-arabe d'Amman en Jordanie en juin 2015 pour y présenter leur film.

DERNIER DÉLAI POUR LES INSCRIPTIONS :
26 OCTOBRE 2014

Pour plus d'informations, contacter
La Direction des Affaires culturelles
de Noisy-le-Sec au 01 49 42 67 17
ou le Cinéma Le Trianon au 01 83 74 56 02

La Galerie

Joyeux anniversaire !

Pour ouvrir sa 15e saison, le centre d'art contemporain vous donne rendez-vous le samedi 27 septembre, avec une programmation toujours aussi étonnante.

La saison 2014-2015 de La Galerie va s'intéresser aux usages contemporains de l'image, à l'heure de leur circulation accélérée et de leur séparation rapide de toute source émettrice.
Dans la continuité de la saison précédente consacrée aux « formes des affects », il s'agira d'interroger la charge affective des images mais également la possibilité de les considérer comme de purs événements.
Le titre de cette saison (**http://ou-la-persistance-des-images.net/00js116mnIErl6secIactiveIIofficial&safe0isch.jpg**), imprononçable dans son intégralité et assez encombrant, peut aussi se dire plus simplement : « ou-la-persistance-des-images ». Il évoque l'adresse internet d'une improbable image, seule, choisie au hasard parmi tant d'autres, et qui ne représente qu'elle-même, sans relation à un sujet, sans intention.

Samedi 27 septembre
à 18 h
Programme de la soirée :

▸ **Vernissage de l'exposition de John Smith, « Le Baiser » (27 septembre – 13 décembre 2014)**
Première exposition monographique en France consacrée au vidéaste britannique John Smith (né en 1952), « Le Baiser » présente un ensemble d'œuvres historiques et récentes au sein desquelles les limites entre documentaire et fiction, entre représentation et abstraction sont ténues.

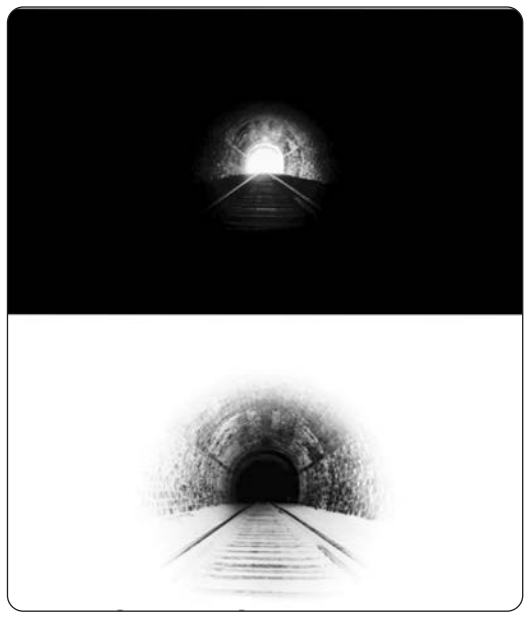

▲ *John Smith - White Hole [Trou blanc], 2014 (Vidéo HD, noir et blanc, son, 7 min.).*

Prenant souvent sa source dans sa propre vie quotidienne, le travail de John Smith met en jeu la réalité pour la faire glisser sur le terrain de la fiction par une exploration à la fois joyeuse et conceptuelle du langage cinématographique.

▸ **Inauguration de « Rideau », une œuvre permanente d'Alexander Wolff pour l'accueil du centre d'art**

▸ **Lancement de l'édition de Lætitia Paviani, « Je suis La Galerie tu es La Galerie », une biographie du centre d'art (éditions Dent-De-Leone, Londres).**
À l'occasion des 15 ans de La Galerie, Lætitia Paviani a été chargée dans le cadre de sa résidence d'écriture à La Galerie (juin-août 2014) d'écrire une sorte de biographie de l'établissement et de sa programmation, une fiction documentaire autour de l'histoire du centre d'art. Son idée est de partir d'un récit qui prendrait en compte l'avis des acteurs de La Galerie (équipes, artistes, commissaires invités, publics des ateliers, etc.) sur le modèle communautaire de l'écriture d'une « fanfiction » où les membres des forums commentent et font évoluer le récit proposé par l'un d'entre eux.

▸ **Inauguration de la nouvelle identité graphique conçue par Marie Proyart**

▸ **Sur le parvis : « Paroles, paroles, paroles »**
Les discours s'enchaînent sur le parvis du centre d'art, glissant lentement de prises de paroles claires et distinctes, vers des propos plus improvisés et imprévisibles, à des expériences vocales faites de souffles, essoufflements et autres sonorités.

▸ **Clôture par un bal-boum** ■

La Galerie
centre d'art contemporain

Médiathèque-Ludothèque

Les rayonnages prennent des couleurs

Cet été, la Médiathèque-Ludothèque du Londeau a mis en place une signalétique originale à l'intérieur de ses locaux, avec la participation active de ses usagers.

Il y a un petit quelque chose de nouveau à la Médiathèque-Ludothèque du Londeau. Les visiteurs ne le remarquent pas forcément du premier coup d'œil mais, en parcourant les rayonnages du rez-de-chaussée ou les salles du premier étage, un constat s'impose : les montants des étagères ont pris des couleurs. Et même des formes, en l'occurrence de petits motifs évoquant la thématique du rayonnage en question. Dans la partie consacrée aux DVD, vous pourrez croiser certains des héros de la saga *Star Wars* ou bien du film *Monstre et Cie*. Vers la salle informatique, on retrouve l'incontournable Pacman, flanqué de ses ennemis jurés, Blinky, Pinky, Inky et Clyde (la bande des quatre fantômes). Et dans la partie consacrée aux ouvrages sur la nature, on reconnaît une coccinelle, un crabe, un serpent, une abeille qui butine une fleur ou encore un soleil masqué par le disque de la lune. Bref, c'est tout un cortège de figures hétéroclites qui se promène ainsi entre le sol et le plafond, en bordure des étagères, sur les portes ou les murs et jusque sur certaines vitres...
Une signalétique originale dans son aspect tout autant que dans sa conception. Pour l'imaginer, l'équipe de la Médiathèque-Ludothèque a en effet organisé un atelier pour enfants, auquel une dizaine d'habitués du lieu ont participé. Avec les conseils de deux graphistes (parmi lesquels Yoan de Roeck, dont vous avez certainement déjà vu le travail : c'est lui qui réalise - avec l'illustratrice Sidonie Mangin - les affiches du festival « Hors Limites », auquel la Médiathèque participe chaque printemps), les enfants ont réalisé une bonne partie de ces motifs. Le tout à partir de simples gommettes savamment agencées.
Le résultat de ce travail est à la fois efficace, plaisant et amusant. Bref, il colle parfaitement à la philosophie de la Médiathèque-Ludothèque, qui s'efforce de créer des liens privilégiés avec le public pour faire de cet équipement de proximité un lieu de vie à part entière. ■

la médiathèque Roger Gouhier Ville de Noisy-le-Sec

Démocratie participative

Des assemblées pour faire vivre les quartiers

Du 9 septembre au 9 octobre, des réunions publiques auront lieu dans les neuf secteurs de la ville pour procéder à la désignation des nouveaux conseils de quartier.

La rentrée verra la création de neuf nouveaux conseils de quartier correspondant aux quartiers suivants : Boissière/Renardière, Centre-ville mairie, Centre-ville gare, Haut Goulet/Jules Auffret, Langevin, Léo-Lagrange, Londeau, Merlan et Petit Noisy. La désignation des habitants souhaitant participer à la vie locale s'effectuera, par vote, lors des assemblées constitutives organisées en septembre et octobre. Pour répondre à cet appel à candidatures, les personnes intéressées peuvent s'inscrire de la façon suivante :

- par courriel à l'adresse suivante : *conseilsdequartier@noisylesec.fr*
- par téléphone auprès de la direction de la Cohésion sociale au 01 49 42 64 18
- sur place, lors de l'assemblée constitutive du conseil de quartier ■

Contact : Mission démocratie de proximité
Direction de la Cohésion sociale. Mél : *conseilsdequartier@noisylesec.fr*

CALENDRIER DES ASSEMBLÉES DE QUARTIER

- **Mardi 9 septembre, 19 h : assemblée de quartier Merlan.** École élémentaire d'Estienne d'Orves
- **Jeudi 11 septembre, 19 h : assemblée de quartier Boissière / Renardière**. École élémentaire Boissière
- **Mardi 16 septembre, 19 h : assemblée de quartier Centre-ville mairie.** École élémentaire Brossolette
- **Jeudi 18 septembre, 19 h : assemblée de quartier Londeau.** École élémentaire Rimbaud
- **Mardi 23 septembre, 19 h : assemblée de quartier Centre-ville gare.** École élémentaire Carnot
- **Mardi 30 septembre, 19 h : assemblée de quartier Haut Goulet / Jules-Auffret.** École élémentaire Cottereau
- **Jeudi 2 octobre, 19 h : assemblée de quartier Petit Noisy.** École élémentaire Quatremaire
- **Mardi 7 octobre, 19 h : assemblée de quartier Langevin.** École élémentaire Langevin
- **Jeudi 9 octobre, 19 h : assemblée de quartier Léo-Lagrange.** École élémentaire Léo-Lagrange

[Espaces verts]

Lutte biologique contre insectes parasites

Le marronnier peut être l'hôte préféré d'un insecte parasite, qui porte un nom prédestiné, la mineuse. Il s'agit d'un papillon aux ailes couleur brun ocre, de toute petite taille et pratiquement invisible, qui « mine » les feuilles des arbres qu'il colonise. Sa présence provoque le dessèchement prématuré de l'arbre et met potentiellement en danger sa santé. Pour limiter l'invasion de ces parasites, des traitements chimiques efficaces existent mais restent néanmoins dangereux pour la biodiversité. Aussi, la direction de l'Environnement et des Espaces verts a-t-elle mis en place, depuis mars dernier et à titre d'essai, un plan de lutte biologique intégrée.
Ce plan comprend l'utilisation de prédateurs naturels afin de maintenir la présence de la mineuse en dessous d'un certain seuil et de protéger, à terme, les marronniers. Le service Espaces verts s'est donc attelé à la fabrication de nichoirs à mésange, premier prédateur naturel de la mineuse, disposés dans les arbres touchés. En parallèle, des pièges à phéromones (hormone sexuelle) ont été mis en place dans les

arbres malades, attirant ainsi les insectes mâles et pour empêcher la reproduction. De premiers résultats encourageants ont été observés puisque les arbres sur lesquels ces mesures ont été prises sont bien moins colonisés. ■

Végétalisation et enherbement, des méthodes durables

Le pied des arbres s'habille désormais d'herbe et de fleurs. Un enherbement volontaire qui peut donner une impression d'abandon mais qui vise, en réalité, plusieurs objectifs. Tout d'abord de répondre à la démarche « zéro phytosanitaire » initiée par le service Espaces verts qui a réduit l'utilisation de désherbants chimiques au pied des arbres et sur la voie publique, conformément aux nouvelles réglementations sur la santé publique et les risques de pollution. Mais aussi développer une végétalisation favorisant la biodiversité puisque cette herbe et cette flore spontanées abritent de nombreux insectes. C'est dans ce but notamment que des fleurs des champs ont été semées, au printemps, au pied des arbres de la rue de la Fontaine et de l'avenue du Général-Leclerc. Laisser pousser ces herbes n'est donc pas un signe de laisser-aller mais contribue, dans la continuité de l'Agenda 21 mis en place sur la ville, à la préservation de la diversité biologique. L'arrachage des mauvaises herbes se fait, quant à lui, de façon manuelle. ■

BULLETIN D'INSCRIPTION À ENVOYER OU DÉPOSER SUR PLACE
Direction de la Cohésion sociale, 16 bis rue Béthisy - 93130 Noisy-le-Sec

❑ Mme ❑ M.

Nom et prénom : ..... Adresse : .....

Courriel : ..... Tél. fixe ou portable : ..... Année de naissance : ….....

Je souhaite m'inscrire au Conseil de quartier :

❑ Boissière / Renardière ❑ Centre-ville gare ❑ Centre-ville mairie ❑ Langevin ❑ Léo-Lagrange
❑ Londeau ❑ Haut-Goulet ❑ Merlan ❑ Petit-Noisy

Conformément à la loi « Informatique & Libertés » n°78-17 du 06 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès aux renseignements vous concernant (article 34 et suivants). Si vous souhaitez exercer ce droit, vous pouvez écrire à la Direction de la Cohésion sociale – 3 rue Paul Vaillant-Couturier – 93130 Noisy-le-Sec. Les informations données sont utilisées pour la gestion des dossiers d'inscription.

Date : .....
Signature :

Pratique

Logement social : mode d'emploi

L'accès au logement social est une procédure bien encadrée pour chaque demandeur. Mais aussi pour la mairie qui, dans ce domaine, doit respecter une réglementation très stricte.

Noisy compte 6 662 logements sociaux (chiffres Insee 2012) dont 20 % sont directement gérés par le pôle Logement de la direction de l'Habitat. Cependant, le faible taux de rotation - 125 appartements libérés en 2013 - limite fortement le nombre de nouvelles attributions. Le nombre de demandeurs est, quant à lui, sans cesse en hausse avec 2 748 dossiers actifs au 31 décembre 2013 et 6 612 personnes reçues pour une première demande de renouvellement sur cette même période. Malgré la part importante de logements sociaux sur la ville et les efforts entrepris pour construire de nouvelles habitations sur la commune, les délais d'attente et d'attribution peuvent sembler extrêmement longs. D'autant que, pour accéder à un logement social, plusieurs conditions essentielles sont à respecter :

- avoir une demande en cours,
- répondre aux critères de ressources définis,
- disposer d'un titre d'identité ou titre de séjour en cours de validité,
- fournir son dernier avis d'imposition,
- disposer d'une adresse valide.

Lors de la procédure d'attribution, trois dossiers pour un même logement sont retenus par la commission communale, en fonction de divers critères d'attribution (votés en conseil municipal) tels l'urgence, la taille de la famille et les conditions actuelles de logement. L'ancienneté de la demande ne sert qu'a départager des dossiers d'urgence équivalente. C'est le bailleur seul – et non pas la mairie – qui statue sur le choix final.

Circuit d'enregistrement d'une demande de logement social

1) Je remplis un seul formulaire et j'obtiens un numéro unique régional
Je le trouve à la direction de l'Habitat et du Logement de la commune, à la préfecture, auprès d'un bailleur social, sur le site *www.service-public.fr*

2) Je dépose mon formulaire sur rendez-vous auprès de la direction de l'Habitat et du Logement de la commune, de la préfecture, d'un bailleur social ou d'un collecteur du 1 % logement.

3) Je reçois un numéro d'enregistrement valable dans tout le département.
Je fournis les documents nécessaires à la constitution de mon dossier que je dépose auprès de la mairie, d'un bailleur social ou d'un collecteur du 1% logement.

4) Je n'oublie pas de mettre à jour ma demande lorsque je change d'adresse, de composition familiale ou de situation professionnelle
Tant que je n'obtiens pas de logement je renouvelle ma demande chaque année. ■

▸À noter : il est désormais possible de renouveler sa demande de logement social sur internet (se munir de son numéro unique d'enregistrement) :
www.demande-logement-social.gouv.fr
Plus d'infos en page 23

Pour déposer sa demande, par courrier ou en prenant rendez-vous, munis des pièces justificatives, contacter :
Direction de l'Habitat et du logement
Centre administratif
1 rue Chaâlons, 93130 Noisy-le-Sec
Tél. 01 49 42 67 66

[En bref]

Qu'est-ce que le surloyer de solidarité ?

Certains locataires de logements sociaux ont vu, depuis plusieurs années, le montant de leur loyer augmenter. Une hausse, souvent notable, due à l'application d'une loi. Il s'agit de la loi Molle, comme loi de « mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion » (aussi connue sous le nom de loi Boutin) qui impose à tous les bailleurs une modification du barème applicable pour le calcul du supplément de loyer de solidarité (SLS). Ce surloyer s'applique notamment aux locataires dont les revenus sont de 20 % supérieurs aux plafonds de ressources exigés pour l'attribution d'un logement social. Selon la zone géographique de la résidence, le supplément applicable au mètre carré peut monter jusqu'à 2,66 euros du mètre carré habitable. ■

Le développement durable en pratique

LE CO-VOITURAGE, C'EST CONVIVIAL, ÉCONOMIQUE, ÉCOLOGIQUE

Le co-voiturage est un dispositif qui permet de partager sa voiture avec plusieurs personnes se rendant en un même lieu, de réduire ses dépenses de carburant et le nombre de voitures sur les routes, de diminuer la pollution.

Certains sites regroupant ce type de services proposent même de voyager avec des gens qui ont les mêmes habitudes voire les mêmes centres d'intérêt (fumeurs ou non-fumeurs, envie de parler ou plutôt d'écouter de la musique...). Une manière de faire des rencontres, de voyager selon ses envies à un moindre coût tout en préservant la planète.

Adresses utiles :
BlaBla Car : *www.covoiturage.fr*
Carpooling : *www.carpooling.fr*
123 en voiture : *www.123envoiture.com*

Écoles

Une rentrée rythmée !

Les 5 462 élèves inscrits en écoles maternelles et élémentaires vont découvrir, en ce début septembre, les nouveaux rythmes mis en place sur Noisy. Zoom sur le volet périscolaire de cette rentrée.

La nouvelle organisation du temps scolaire à Noisy-le-Sec a été officiellement validée par dix-huit conseils d'école puis, le 22 juin dernier, par les services de l'Éducation nationale. Une réadaptation qui regroupe les activités périscolaires sur une après-midi selon la zone de rattachement de l'établissement (*cf. carte des trois secteurs ci-contre*).

Le personnel encadrant

Afin de garantir les meilleures conditions d'encadrement et de qualité des activités, quelque 370 créneaux d'encadrement dont des agents municipaux – animateurs, ATSEM, acteurs de structures telles que la Médiathèque, le Théâtre, La Galerie ou la direction des Sports et de la Jeunesse, d'associations sportives ou culturelles – et enseignants volontaires animeront les ateliers.

Le contenu des temps d'activités périscolaires

Pour les enfants scolarisés en maternelle, dans un souci de respect du rythme de chacun, le temps d'activités périscolaires est découpé en deux séquences. Il s'articule autour d'activités motrices, sportives, jeux, arts plastiques et de moments autour de la lecture et du conte.

Pour les élèves scolarisés en élémentaire, le choix des activités appartiendra aux enfants. Afin d'assurer une programmation équilibrée sur l'ensemble des écoles, les ateliers seront organisés autour d'un trimestre. Suite à l'appel à projets lancé par la direction des Affaires scolaires, de nombreuses propositions d'activités émanant d'animateurs ayant des compétences spécifiques, d'enseignants, d'associations noiséennes et de structures communales ont été sélectionnées. Parmi les exemples de projets retenus, citons notamment des ateliers culinaires, du théâtre, des jeux d'échec, du badminton, de la zumba, complétés par de nombreuses autres activités.

Évaluation du dispositif

Des comités de suivi et d'évaluation, composés d'enseignants, de représentants de parents d'élèves, du personnel communal et d'encadrants, seront constitués afin de veiller aux conditions de réalisation et de déroulement du dispositif et ce, soit à l'échelle du groupe scolaire, soit du secteur. Un suivi qui devrait être ensuite étendu à l'échelle de la ville. ■

Rentrée et trousse scolaire

La distribution de trousses scolaires est reconduite cette année auprès des enfants des écoles élémentaires.
La municipalité remplit ainsi la trousse de tous les élèves des cours élémentaires et moyens et offre l'ensemble de la trousse et de son contenu à tous les nouveaux entrants.
Le budget consacré à cette opération s'élève à 27 000 euros.

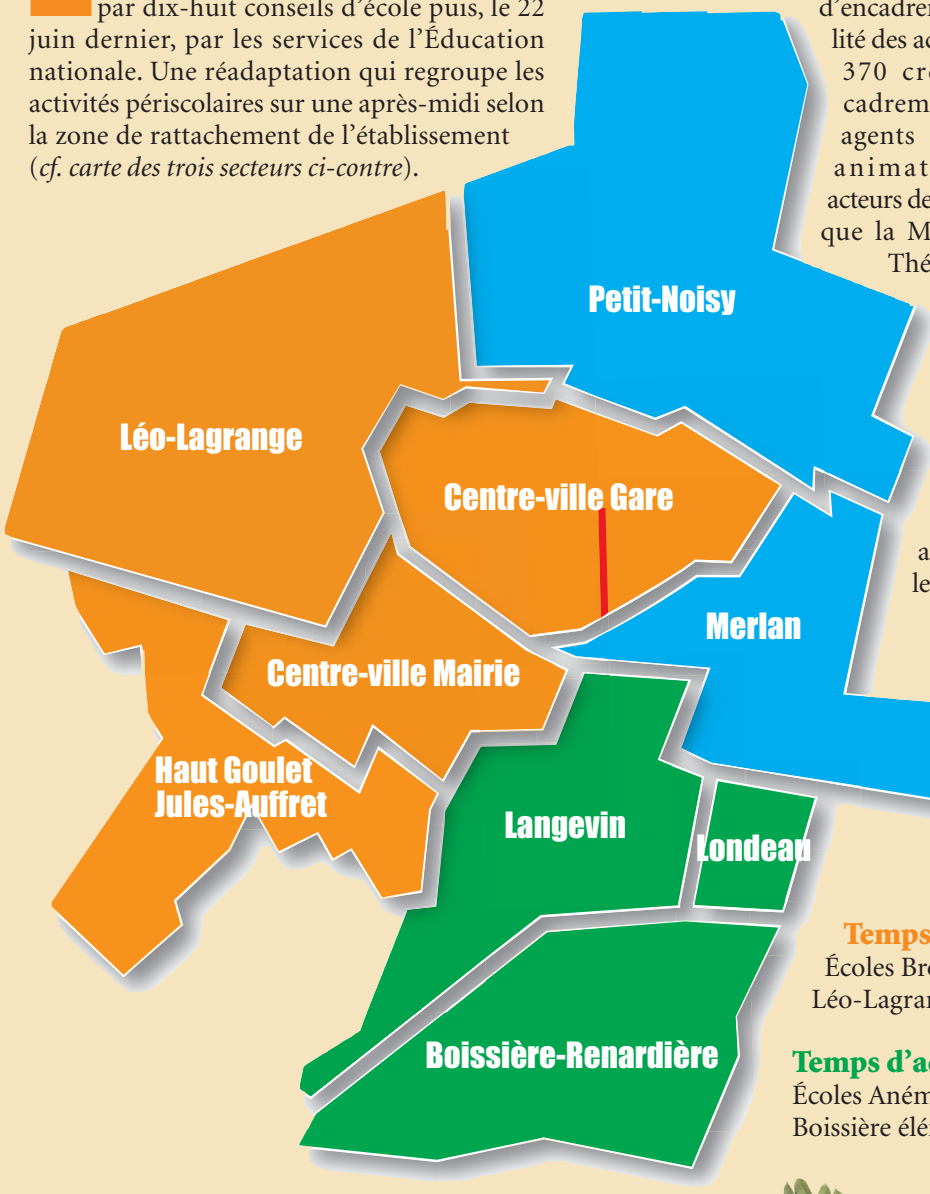

LES SECTEURS

Temps d'activités périscolaires le lundi de 14 h à 16 h 10
Écoles Bayard, d'Estienne-d'Orves maternelle, d'Estienne-d'Orves élémentaire, Jean-Renoir, Quatremaire.

Temps d'activités périscolaires le mardi de 14 h à 16 h 10
Écoles Brossolette, Carnot, Condorcet, Cottereau, Gambetta, Léo-Lagrange maternelle, Léo-Lagrange élémentaire, Le Petit Prince.

Temps d'activités périscolaires le jeudi de 14 h à 16 h 10
Écoles Anémones, Apollinaire, Bleuets, Boissière maternelle, Boissière élémentaire, Langevin, Rimbaud maternelle, Rimbaud élémentaire.

Travaux

Noisy rénove et construit

Comme chaque année, la Ville profite de la période estivale pour engager de nombreux travaux de rénovation dans les bâtiments publics et poursuivre les grands chantiers en cours.

Éclairage public, voirie, espaces verts, bâtiments municipaux dont écoles, multi-accueils, équipements sportifs… sont concernés. La Ville consacre cette année quelque 781 000 euros aux travaux de maintenance dont plus de 660 000 euros pour son patrimoine scolaire.

Écoles

Bayard maternelle
Pose d'une gouttière pour récupérer les eaux de pluie
Création d'un abri pour entreposer du matériel
▸**1 975 euros**

Brossolette élémentaire
Réfection partielle de la cour devant l'accès préau
▸**5 725 euros**

Condorcet maternelle
Pose de films UV sur certaines fenêtres
▸**1 960 euros**

Cottereau élémentaire
Réfection du carrelage
▸**3 350 euros**

D'Estienne d'Orves maternelle
Réfection du sol du préau
▸**13 000 euros**

D'Estienne d'Orves élémentaire
Réfection de la cage d'escalier
▸**7 300 euros**
Éclairage extérieur de la cour
▸**23 462 euros**
Création d'une porte d'accès aux sanitaires
▸**7 819 euros**

Gambetta maternelle
Création de prises pour ordinateurs
▸**5 410 euros**

Langevin élémentaire
Comblement des trous dans la cour
▸**4 180 euros**

Petit Prince maternelle
Réfection de la totalité de la cour
▸**90 000 euros**

Quatremaire élémentaire
Installations électriques
Construction d'un bâtiment modulaire de 6 classes et aménagement de sanitaires
Amélioration phonique du restaurant scolaire
▸**500 000 euros**

Équipements sportifs

Gymnase Gentilini
Changement de l'alarme incendie
▸**12 000 euros**

Gymnase Léo-Lagrange
Ravalement et changement du chauffage de la salle de sport du gymnase Lagrange

Multi-accueils

Crèche Desnos
Mise en peinture de l'atrium
▸**2 090 euros**

Crèche Helen Keller
Changement des voiles d'ombrage
▸**25 375 euros**

Bâtiments communaux

Centre municipal de santé

Travaux de peinture dans le nouvel espace d'accueil
Création d'une dalle en béton pour distributeur de boissons
Transformation des locaux de rangement
Raccordement de l'évacuation d'eau sur réseau existant
▸**60 000 euros**

Hôtel de ville
Installation d'un ascenseur entre le rez-de-chaussée et le troisième étage

La Galerie
Réfection des peintures de l'escalier extérieur
▸**5 942 euros**

Voirie

Rue du Fort
Chantier d'éclairage, intervention sur réseau, 2 candélabres
▸**12 000 euros**

Rue Parmentier

Après concertation avec les riverains, mise en sens unique de la partie haute de la rue

Avenue de Strasbourg
Plan de jalonnement pour reprise du chantier d'éclairage

[En bref]

Une nouvelle salle de sport à Coubertin

Bien que la Ville compte une large variété d'équipements sportifs, le projet de création d'une nouvelle salle de sport, attenante au gymnase Coubertin, permettra d'offrir aux usagers un nouveau lieu où seront réunies les conditions optimales pour la pratique de la gymnastique. Les travaux de gros œuvre et la pose de la charpente, intervenue au courant de l'été, sont désormais terminés. La livraison de ce nouvel équipement, dont le coût est estimé à 850 000 euros, est prévue pour janvier 2015. ■

Chantiers citoyens

Chaque été, dans le cadre des chantiers citoyens, la Ville engage une vingtaine de jeunes pour un travail estival de rénovation des structures municipales. Trois semaines durant, ces jeunes noiséens se sont attelés à la réfection d'un vestiaire du gymnase Coubertin, à la réfection des peintures des sanitaires de l'école Langevin élémentaire et à la réfection des peintures du parc Jean-Chastagner adjacent à la piscine Édouard Herriot. Un dispositif qui leur permet, en échange, d'obtenir une bourse de 300 euros pour financer leur permis de conduire. ■

Rénovation urbaine du Londeau

Après les opérations de désamiantage et de curage de l'intérieur des appartements, la démolition de la partie centrale de la barre Verlaine, prévue dans le cadre du projet de réhabilitation du quartier et de reconstruction de 155 logements sociaux, a commencé. Elle est prévue pour durer jusqu'au mois d'octobre. Une réunion publique a été organisée début juillet pour informer les habitants du quartier sur l'avancée du projet de transformation urbaine du Londeau. ■

Eau : la fin des branchements en plomb

Le programme de remplacement des branchements en plomb sur le territoire du Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF) s'achève. Lancé il y a 15 ans, en application de la directive européenne du 3 novembre 1998, il a conduit à la modernisation de 250 000 branchements pour un coût de 642 millions d'euros pour le SEDIF.
Pour la seule commune de Noisy-le-Sec, 2 175 branchements ont été remplacés.
Une modernisation qui a contribué à réduire de 60 % les fuites sur ces équipements. ■

Chantier

Nouveau visage et nouveaux noms pour le complexe scolaire Léo-Lagrange

Rentrée particulière à Léo-Lagrange où deux ans de travaux et seize millions d'euros d'investissement ont été nécessaires pour venir à bout de l'important projet de réhabilitation et d'extension du groupe.

Outre la restructuration de l'existant, l'opération portait également sur la création d'un second groupe et de locaux associés. Destiné à absorber l'accroissement des effectifs scolaires et à désengorger les écoles du centre-ville, le nouveau groupe, qui s'étend désormais sur 4 752 mètres carrés, allie capacité d'accueil doublée (824 places potentielles), maîtrise de l'énergie, confort acoustique et visuel et une meilleure insertion environnementale.

Architecture sur pilotis, matériaux naturels, toit végétalisé

La conception se traduit par une architecture sur pilotis afin de préserver au maximum les espaces récréatifs. Le choix de matériaux naturels a été privilégié avec un parement en pierre en rez-de-chaussée et des bardages de bois dans les étages. La toiture, partiellement végétalisée nécessite, quant à elle, peu d'entretien et assure la rétention des eaux de pluie. Et l'ensemble est désormais labellisé bâtiment basse consommation.

Les nouveautés

Deux centres de loisirs. Le manque de places sera comblé dans les nouveaux locaux des deux accueils de loisirs qui disposent de trois salles chacun.

Des espaces verts agrandis. L'école respire avec la création de 820 mètres carrés d'espaces verts prévus et une centaine de spécimens d'arbres (re)plantés.

Un espace polyvalent. C'est la grande nouveauté. Un espace distinct, d'une surface de 250 mètres carrés, baptisé « salle Joséphine-Baker », sera mis à disposition des associations.

L'école renommée

Nouvelle école et nouveau nom. Le complexe Léo-Lagrange est désormais composé de deux ensembles d'écoles primaires. L'un deux sera baptisé Alfred-de-Musset tandis que George-Sand donnera son nom au second. ■

Octobre 2012

Février 2013

Juin 2013

Juillet 2013

Septembre 2013

Novembre 2013

Février 2014

Mars 2014

Avril 2014

Juillet 2014

[À noter]

Inauguration

C'est en présence de personnalités élues de la municipalité, des personnels éducatifs et des familles que se déroulera la cérémonie officielle pour l'**inauguration du groupe scolaire rénové, le vendredi 5 septembre à 16 h 30.**

Inscriptions

Pour bien commencer l'année scolaire

Activités sportives ou culturelles, services pour l'enfance, la jeunesse ou les retraités : quelques idées et conseils d'inscriptions pour entamer de la meilleure des façons cette rentrée 2014-2015.

Médiathèque Roger-Gouhier
Médiathèque-Ludothèque du Londeau

L'inscription se fait sur place (Médiathèque : 3 rue Jean-Jaurès - Tél. 01 49 42 67 19 ; Médiathèque-Ludothèque : 10 rue Paul-Verlaine - Tél. 01 41 71 16 04). **Elle est gratuite** (sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une pièce d'identité). La carte est valable dans les deux équipements et permet d'emprunter des livres, des revues, des CD, des partitions, des DVD, des CD-Rom, des jeux (uniquement à la Ludothèque).

Théâtre des Bergeries

Pour la saison 2014-2015, **pensez à vous abonner : vous profiterez ainsi de tarifs attractifs** et de l'accès prioritaire aux réservations (la vente des places individuelles ne commençant que le samedi 20 septembre…).
Autres avantages : la possibilité d'un paiement échelonné, des offres privilégiées et des tarifs réduits chez les partenaires (Centre national de la danse, Le Mouffetard - Théâtre des arts de la marionnette à Paris...) ou dans les théâtres voisins, proposés via la newsletter du théâtre (sur inscription sur le site du théâtre).
L'abonnement inclut au choix 5 spectacles au minimum (avec la possibilité de prendre des places pour d'autres spectacles de la saison). Il coûte 68 euros dans sa version « individuelle » et 55 euros dans sa version « privilège » (si vous êtes retraité, demandeur d'emploi ou si vous souscrivez simultanément deux abonnements). Il existe aussi un abonnement spécial « moins de 26 ans ».
Le bulletin d'abonnement est disponible à l'accueil du théâtre (5 rue Jean-Jaurès – Tél. 01 41 83 15 20 - réouverture le 6 septembre) et sur *www.letheatredesbergeries.fr*

Ateliers théâtre

Ces ateliers ont pour objectif de sensibiliser les enfants et les adolescents à l'expression théâtrale, tout en leur permettant de développer leur imagination et leur autonomie. Ils s'appuient sur une pratique du jeu à partir de textes des répertoires classiques ou contemporains.
Atelier des 9-11 ans : le mercredi de 14 h à 16 h
Atelier des 12-16 ans : le mercredi de 16 h 15 à 18 h 15
Intervenante : Sophie Grandjean
Lieu : École élémentaire Boissière
115 rue de l'Avenir
Pour les nouveaux participants, inscription aux ateliers à partir du samedi 6 septembre à 10 h à l'accueil du théâtre.
Tarifs : 180 euros par an pour les Noiséens – 345 euros par an pour les non-Noiséens.
Pour faciliter la rencontre avec le spectacle vivant, l'inscription comprend un parcours de 3 spectacles programmés cette saison au théâtre.

Conservatoire communautaire

L'inscription des nouveaux élèves se fait du 1er au 6 septembre auprès du Conservatoire (63 rue Jean-Jaurès ou du Guichet unique (centre administratif, rue Chaâlons, tél. 01 49 42 66 00).

Centre communal d'action sociale

Visites, jeux, gastronomie, danse… Pour les sorties et les activités organisées pour les retraités noiséens par le CCAS de septembre à décembre, **les inscriptions ont lieu le mardi 9 septembre, de 9 h à 12 h, en salle Roger-Gouhier** de l'hôtel de ville, place du Maréchal-Foch. Le programme complet des rendez-vous seniors du deuxième semestre 2014 est consultable sur *www.noisylesec.fr* et au CCAS (11 rue de Brément – Tél. 01 41 83 81 30). ■

Internet

Pour vos démarches, rendez-vous sur l'Espace Famille

Le nouveau portail internet du Guichet unique est en ligne pour simplifier votre quotidien.

Accueils périscolaires, accueils de loisirs, études surveillées et temps d'activités périscolaires : voici toutes les activités dont les informations et la gestion sont désormais regroupées sur le nouveau site internet du Guichet unique « Espace Famille ». Vous pouvez y accéder vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept, où que vous vous trouviez. Un espace plus ergonomique et totalement sécurisé. Des actualités pratiques sont par ailleurs régulièrement mises en ligne.

Pensez à créer votre « espace perso » !
Pour accéder à toutes les fonctionnalités de l'Espace Famille, la première étape indispensable est de créer votre espace personnel. Si vous possédiez déjà un compte en ligne sur le précédent portail internet du Guichet unique, il vous faudra saisir votre clé-enfance dans votre profil pour accéder aux données de votre famille. Pour cela, créez votre espace, connectez-vous et allez dans le menu « Modifier mon profil ». Votre clé-enfance se trouve au bas de vos factures. Vous pouvez aussi en faire la demande par courriel (à l'adresse *regie.unique@noisylesec.fr*). Vous recevrez bientôt un courrier du Guichet unique vous indiquant votre identifiant. ■

Pour accéder à l'Espace Famille, rendez-vous sur :
https://www.espace-citoyens.net/noisylesec

[Jeunesse]

Cérémonie des lauréats noiséens 2014

Diplômé(e)s en 2014 ? Faites-vous connaître au plus vite, afin d'être récompensé(e)s par la Ville ! Une cérémonie des lauréats sera organisée le mardi 4 novembre au Théâtre des Bergeries. Pour y participer, inscription obligatoire sur présentation du relevé de notes (CAP, BEP, Bac, Bac pro, BTS ou DUT).
Espace Info Jeunes : 72 rue Jean-Jaurès.
Tél. 01 49 42 67 09. Mél. *pij@noisylesec.fr*
Service municipal de la Jeunesse
15 rue Béthisy. Tél. 01 49 42 67 11

Événement

Fête des associations le dimanche 7 septembre

Pendant toute une journée, allez à la rencontre de celles et ceux qui font vivre, sous toutes ses formes, l'engagement associatif à Noisy-le-Sec.

▲ *... ainsi qu'un atelier cirque, pour s'initier - entre autres - au maniement du cerceau.*

L'engagement associatif a été décrété, en 2014, grande cause nationale valorisant ainsi les associations et le bénévolat. Une décision qui permet également de sensibiliser chacun aux enjeux d'un engagement au service des autres. La municipalité qui soutient activement les associations noiséennes organise, comme les années précédentes, une journée festive regroupant quelque quatre-vingt structures sportives, culturelles ou solidaires réparties selon leurs champs d'activité, sur plusieurs zones.
Cette nouvelle édition mêle animations autour de la biodiversité, ateliers cirque, match de « bubble foot », ferme pédagogique et bal populaire. Arène sportive et scène culturelle complèteront les activités phares de la journée. ■

▲ *Parmi les nombreuses animations qui égayeront cette Fête des associations, découvrez une ferme pédagogique et ses animaux...*

Fête des associations

Dimanche 7 septembre
de 11 h à 19 h

- **Gymnase Paul-Langevin** (11 avenue du 18-Avril-1944) : forum village et expositions diverses
- **Cour de l'école Paul-Langevin :** bal populaire (à partir de 17 h)
- **Plaine de jeux** (entrée rue de Neuilly) : restauration du monde, ateliers biodiversité
- **Stade Allende** (6 rue de Neuilly) : arène sportive

Procédure

Pour organiser un vide-grenier

Besoin d'un espace public pour une brocante ou un vide-grenier en 2015 ? Voici comment faire...

La première démarche consiste à adresser une demande d'autorisation d'installation sur un espace public auprès de la Ville. Quel que soit l'emplacement sollicité, la demande doit comprendre l'identité de la structure, la date souhaitée, l'amplitude horaire, le lieu et la destination des fonds collectés.
Selon les critères définis par la municipalité, chaque structure peut prétendre à une seule manifestation d'une journée maximum par année civile. Les autorisations sont valables pour une manifestation par mois et par quartier.
Pour anticiper la programmation de l'année 2015, les associations intéressées doivent envoyer leur demande **avant le jeudi 18 septembre** par courrier adressé à Monsieur le maire – Direction du centre technique municipal – Place du Maréchal Foch – 93134 Noisy-le-Sec cedex en précisant les éléments indiqués ci-dessus. ■

[En bref...]

Les vides-greniers de la rentrée

▸ **Brocante organisée par L'Oasis noiséen**
Dimanche 14 septembre
De 8 h à 18 h
Place des Découvertes
Restauration sur place
Renseignements : 06 14 33 16 70
ou 06 65 23 77 88

▸ **Vide-grenier organisé par l'Association des commerçants de Noisy-le-Sec**
Dimanche 21 septembre
Boulevard de la République
Une partie des fonds récoltés sera reversée au Téléthon
Participation de 20 € les 2 mètres (minimum)
Inscription et réservation :
- Sur place, le 8, 9, 15 et 16 septembre dans le hall de la salle G.-Philipe, 115 rue J.-Jaurès
- Par courrier, Mme Lorent – Association des commerçants de Noisy-le-Sec (ACN) – 12 bd de la République

Modalités d'inscription :
- Fournir une photocopie recto-verso de votre carte d'identité
- Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse en cas d'inscription par courrier
- Espèces ou chèque à l'ordre de l' Association des Commerçants de Noisy-le-Sec
- Chèque de caution de 10 € + enveloppe timbrée à votre adresse
- Attestation vide-grenier particuliers

▸ **Vide-grenier organisé par l'association du Haut-Goulet Village**
Dimanche 28 septembre, de 8 h à 18 h
Rue Valérie-Cuif, square Roux et trottoir de la rue Anatole-France
Renseignements : 06 32 77 27 27

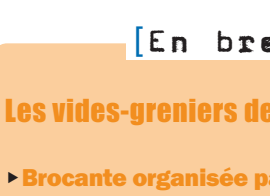

Associations : demandes de subvention 2015

Le dossier de demande est à télécharger sur le site *www.noisylesec.fr* ou à retirer auprès du service des Relations publiques, secteur Vie associative, **à partir du 8 septembre.**
La date limite de réception des demandes de subventions est fixée au 22 octobre. ■

Le Yoga club noiséen reprend ses cours

Bien-être, joie du cœur et paix de l'esprit... la pratique du yoga éveille la conscience de soi sur les plans physique, intellectuel et émotionnel...
Reprise des cours : septembre 2014
Tous les mercredis de 19 h 30 à 21 h
(hors vacances scolaires)
Au sous-sol de la piscine Édouard-Herriot

Renseignements :
Yoga club noiséen
Tél. 06 73 27 53 08
Mél. *yogaclubnoiseen@laposte.net* ■

Maison de l'emploi

S'informer et se former pour son projet professionnel

En cette rentrée, la Maison de l'emploi de Noisy-le-Sec relance différentes initiatives pour aider les personnes en quête d'un travail ou d'une réorientation professionnelle.

Chaque demandeur d'emploi a un profil et des besoins bien particuliers. C'est pourquoi la Maison de l'emploi développe une multitude de services, généraux aussi bien que spécialisés. Autant de fils qui peuvent se croiser et se compléter pour aider chacun à tisser sa toile dans la vie active.

Permanences emploi : pour faire le premier pas

Depuis le début du mois de juillet, des permanences sont de nouveau assurées par une conseillère en insertion professionnelle. Toutes se déroulent à la Maison de l'emploi, afin d'aider les demandeurs à identifier et à s'approprier cette structure.
Ces permanences sont ouvertes à toute personne de plus de 26 ans, quel que soit le stade de sa réflexion professionnelle : demandeur d'emploi, avec ou sans expérience, salarié souhaitant se réorienter, ayant ou non déjà entrepris des démarches… Avec l'aide de la conseillère, ces personnes pourront ainsi préciser leur projet, s'informer, s'orienter. C'est donc un dispositif utile pour prendre contact avec la Maison de l'emploi… et réfléchir à la suite !
▸ **Sur rendez-vous : tél. 01 83 74 56 40**

Ateliers « Techniques de recherche d'emploi » : le B.-A. BA du CV

Que faut-il mettre dans son curriculum vitae ? Quels sont les secrets d'une candidature efficace ? Pas toujours facile de répondre seul à ces questions. Et surtout de se mettre à la place du recruteur pour comprendre ce en quoi notre profil peut l'intéresser. La Maison de l'emploi propose ainsi des ateliers spécialisés dans les techniques de recherche d'emploi, dans un espace équipé de postes informatiques. À raison de trois demi-journées par semaine : l'une consacrée aux incontournables CV et LM ; les deux autres à la recherche d'informations (métiers, formations) et d'emploi sur internet.
▸ **Sur rendez-vous : tél. 01 83 74 56 40**

Préparation opérationnelle collective à l'emploi : une voie d'accès privilégiée

Pour intervenir dans les secteurs où il existe une importante demande en matière de main d'œuvre, la Maison de l'emploi propose régulièrement des informations collectives. La prochaine concernera une formation prévue de la fin octobre 2014 à la fin janvier 2015, et consacrée aux **métiers de la couture et de la mode.** Elle s'adresse à des femmes et des hommes, de tous les âges, ayant déjà une certaine expérience dans ce domaine, pour les amener vers des métiers de mécanicien modèle, retoucheur ou opérateur de finition. Le programme comprend 400 heures de formation théorique et pratique (dont 70 heures de stage en entreprise). À l'issue de ce programme, les candidats auront de bonnes chances d'obtenir un contrat de travail ou de professionnalisation. En somme, un itinéraire balisé vers un nouvel emploi.
▸ **Réunion d'information le mardi 16 septembre à 10 h, à la Maison de l'emploi de Noisy-le-Sec : il est recommandé de venir avec un CV. Les personnes sélectionnées seront reçues la semaine suivante lors d'entretiens individuels. Inscription obligatoire : tél. 01 83 74 56 40**

Forum des métiers de la dépendance : des réunions pour préparer ce grand rendez-vous

L'accompagnement des personnes en perte d'autonomie est un domaine en plein développement, source d'emploi sur le territoire : aide-soignant, auxiliaire de vie scolaire, animateur... Est Ensemble organise une journée de présentation de ce secteur (ateliers pratiques, rencontres avec des employeurs, séances d'information sur les métiers, retours d'expérience…), **jeudi 25 septembre, de 10 h à 16 h, au gymnase Colette-Besson de Montreuil** (21 rue du Colonel-Raynal ; arrêt RATP « Croix-de-Chavaux »). L'entrée est libre et gratuite (garderie éphémère sur place pour les enfants en âge de marcher).
▸ **Plus d'informations sur *www.est-ensemble.fr***

Des ateliers préparatoires, à la Maison de l'emploi, seront ouverts (sur inscription) aux personnes intéressées par ce Forum des métiers de la dépendance :
◆ rencontre avec la direction Emploi Formation Insertion d'Est Ensemble (formation sur 2 jours, le 9 et 11 septembre)
◆ comment se présenter à un employeur (formation sur 1 jour, les 15 ou 16 septembre)
◆ valoriser son image pour trouver un emploi (formation sur 4 jours, les 19, 22, 23 et 24 septembre)
▸ **Inscriptions : tél. 01 79 64 53 80** ■

Maison de l'emploi

51 rue de Brément à Noisy-le-Sec
Du lundi au jeudi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h
Vendredi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 15 h 30
Tél. 01 83 74 56 40
Un équipement géré par la Communauté d'agglomération Est Ensemble

[À noter]

Aide à la création d'entreprise

La Maison de l'emploi accueille également une permanence mensuelle de la Chambre de commerce et d'industrie pour informer les personnes souhaitant créer leur propre activité. Les prochains rendez-vous auront lieu les 12 septembre, 10 octobre, 7 novembre et 17 décembre, à 9 h 30 (participation sur inscription : tél. 01 48 95 10 84). ■

Événement

Journées du patrimoine : d'une guerre à l'autre

Plusieurs initiatives sont proposées aux habitants de Noisy-le-Sec les 20 et 21 septembre, autour de deux anniversaires importants : le premier concernant le bombardement du 18 avril 1944 ; le second, à propos de la Première Guerre mondiale.

Cette année, la ville de Noisy-le-Sec commémore le soixante-dixième anniversaire du bombardement subi par la commune durant la nuit du 18 au 19 avril 1944, au cours de la Seconde Guerre mondiale. Après les événements organisés au printemps dernier, les Journées du patrimoine, les 20 et 21 septembre, seront l'occasion de découvrir à nouveau l'exposition de panneaux, de photographies et autres documents d'archives « Soixante-dix ans après… Le bombardement et la reconstruction de Noisy-Le-Sec » (Avril 1944-Avril 2014).
Cette exposition, qui a eu beaucoup de succès, a été réalisée par la direction des Affaires culturelles et les Archives municipales. Elle sera présentée à la médiathèque Roger-Gouhier (3 rue Jean-Jaurès ; 93130 Noisy-le-Sec) où elle restera visible jusqu'au 6 octobre.
En parallèle, d'autres activités seront proposées les 20 et 21 septembre :

Samedi 20 septembre

À 14 h 30 : Conférence de M. Benoît Pouvreau, docteur en histoire de l'architecture et chercheur au service du patrimoine culturel du Département de la Seine-Saint-Denis, à l'auditorium de la médiathèque Roger-Gouhier. Cette intervention sera consacrée au bombardement et à la reconstruction de Noisy-le-Sec, et suivie d'une diffusion du documentaire « Les haricots verts sont secs ».
À 16 h 30 : Visite commentée sur le thème de la reconstruction du quartier de la gare. Le point de rendez-vous de cette visite se situera à côté de l'entrée principale de la gare SNCF de Noisy-le-Sec.

Dimanche 21 septembre

À 14 h : Visite commentée de la cité expérimentale de Merlan. Le point de rendez-vous de cette visite se situera allée du Canada (à l'entrée du square).

À 16 h : Visite commentée sur le thème de la reconstruction du quartier de la gare. Le point de rendez-vous de cette visite se situera à côté de l'entrée principale de la gare SNCF de Noisy.

Les activités sont gratuites (sur réservation, dans la limite des places disponibles). Si vous souhaitez vous inscrire pour la conférence et/ou pour les visites, veuillez contacter les Archives municipales de Noisy-le-Sec au plus tard le vendredi 19 septembre :
- par courriel : *doc.archives@noisylesec.fr*
- par téléphone : 01 49 42 66 36 ■

[À NOTER]

Noisy-le-Sec Histoire(s) commémore le centenaire de la Première Guerre mondiale

En préambule à une exposition plus ambitieuse prévue courant avril 2015 (pour lequel un appel à participation a été lancé – cf. ci-dessous), il est apparu important à l'association Noisy-le-Sec Histoire(s) de consacrer les Journées du Patrimoine 2014 au monument aux morts de notre commune à l'occasion du centenaire du début de la guerre de 1914-1918. Un monument historique, élément du patrimoine, trace d'un passé et d'une histoire collective faite de destins individuels.
Noisy-le-Sec Histoire(s) propose sur place des visites commentées :
▸ **samedi 20 septembre à 11 h et à 16 h 30 et dimanche 21 septembre à 11 h et 14 h 30**

Pour participer, rendez-vous devant le monument aux morts, avenue de Verdun.
Attention : inscriptions conseillées au 01 48 44 68 21 ou par courriel à : *nls.histoire@gmail.com*
L'association présentera également une exposition dans l'enceinte de l'ancien cimetière du 13 au 21 septembre 2014, autour de l'histoire du monument et des récits de vie de quelques poilus dont les noms sont inscrits sur la pierre.

Noisy-le-Sec Histoire(s) lance un appel à tous les habitants de la commune : peut-être que certains des noms présents sur le monument aux morts vous sont familiers. Si c'est le cas, vous pouvez aider les adhérents de l'association à avancer dans leurs minutieuses investigations, en partageant avec eux vos souvenirs, vos informations ou vos documents. ■

Quartier

Petite histoire du Petit Noisy

Revisitez l'histoire de ce quartier qui, à Noisy-le-Sec, a toujours eu une identité bien particulière.

L'origine – fort ancienne – de cette dénomination de « Petit Noisy » s'explique par le fait que ce secteur se trouve géographiquement à l'écart du centre de Noisy-le-Sec et à la limite du territoire de la commune de Bondy.
Les archives dont on peut disposer fournissent assez peu d'informations sur l'histoire du Petit Noisy au Moyen Âge et durant l'Ancien Régime. Nous savons néanmoins que le secteur concentrait essentiellement des terres agricoles – propriétés de seigneurs laïcs et d'établissements monastiques – et qu'une léproserie y était implantée dès le XIII[e] siècle.
Au même titre que de nombreuses autres léproseries (appelées aussi maladreries) en France, cet établissement porte le nom de Sainte-Madeleine, mais il est communément appelé léproserie de Bondy. Jusqu'à la Révolution, celle-ci est tenue par des religieux qui apportent leurs soins aux malades de la région. En 1795, la léproserie et ses terres sont vendues comme biens nationaux (1).

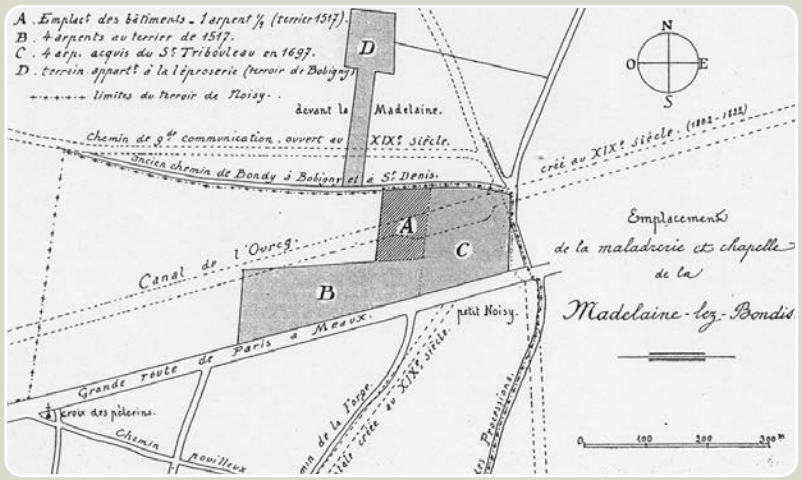
A. Emplact des bâtiments - 1 arpent ½ (terrier 1517).
B. 4 arpents au terrier de 1517.
C. 4 arp. acquis du Sr Triboulleau en 1697.
D. terrein appartt à la léproserie (terroir de Bobigny)
limites du terroir de Noisy.
devant la Madelaine.
Chemin de 9e communication ouvert au XIXe siècle.
Ancien chemin de Bondy à Bobigny et à St Denis.
créé au XIXe siècle. (1802-1822)
Canal de l'Ourcq
Emplacement de la maladrerie et chapelle de la Madelaine-lez-Bondis
Grande route de Paris à Meaux.
petit Noisy.
Croix des pélerins.
Chemin
Rouilleux
N
O
E
S
0 100 200 300m

▲ *Emplacement de la léproserie de La Madeleine-lez-Bondy.*

L'urbanisation du quartier est le fruit d'un processus qui s'est déroulé par étapes au cours du XIX[e] siècle et au début du XX[e] siècle.
Les éléments déclencheurs de ce phénomène sont en premier lieu l'aménagement du canal de l'Ourcq au début du XIX[e] siècle, mais surtout l'arrivée du chemin de fer à Noisy-le-Sec à partir de 1849 et le développement du site ferroviaire noiséen (ouverture de la ligne de Grande Ceinture en 1877, création du centre de triage en 1890, puis d'un dépôt de locomotives peu après) durant le dernier quart du siècle. De fait, le Petit Noisy bénéficie de la proximité de ces voies de communication.
Avec l'augmentation démographique continue de la commune, principalement due à l'arrivée massive de travailleurs au chemin de fer (2), de nouveaux besoins apparaissent pour la population. Dans la première moitié du XX[e] siècle, le quartier du Petit Noisy voit la construction d'une école de garçons rue Baudin et d'une école de filles rue Charcot, séparées par une clôture. Plus tard, intervient l'édification d'un collège, initialement du côté de la rue Baudin. Avec l'instauration de la mixité, l'école primaire sera regroupée au niveau de la rue Baudin, le collège étant lui transféré du côté de la rue Charcot (3).
Lors du bombardement du 18 avril 1944, le quartier du Petit Noisy est largement touché par les bombes larguées par les aviateurs canadiens en raison du voisinage de la gare de triage, objectif militaire principal des frappes alliées.
Après la guerre, des logements collectifs sont édifiés dans le quartier – en particulier au niveau de l'avenue d'Alsace-Lorraine – par le bailleur social de la SNCF (la société La Sablière) – afin d'y reloger prioritairement des familles de cheminots.
Depuis lors, de nouveaux équipements publics sont construits dans le quartier, à l'image de l'externat médico-éducatif Henri-Wallon (centre d'accueil pour personnes handicapées), de l'école maternelle de la Sablière (aujourd'hui école Jean-Renoir, ouverte en 1971), d'équipements sportifs comme le gymnase Jean-François-Visinoni (rue Baudin) et de la piscine Édouard-Herriot (inaugurée en novembre 1975).
En parallèle, le Petit Noisy voit, au cours des dernières décennies, son rôle économique se confirmer, en particulier avec le projet d'aménagement de la ZAC du quartier durable de la Plaine de l'Ourcq. ■

DIMANCHE 23 NOVEMBRE 1975
de 9h. à 12h 30
INAUGURATION de la PISCINE MUNICIPALE
Édouard HERRIOT Avenue Gallieni
PÊTE NAUTIQUE

▲ *Inauguration de la piscine Édouard-Herriot, le 23 novembre 1975.*

L'école Baudin, l'un des établissements créés pour répondre à l'afflux de travailleurs sur le site ferroviaire de Noisy-le-Sec au début du XX[e] siècle. ▼

Notes
1) Apparues au Moyen Âge, les léproseries (appelées aussi ladreries ou maladreries) étaient des lieux de prise en charge des malades de la lèpre, afin de les isoler du reste de la population.
2) On dénombre 2 300 agents au centre ferroviaire de Noisy en 1913.
3) Aujourd'hui, le collège a le nom de René-Cassin, tandis que le groupe scolaire de la rue Baudin comprend les écoles maternelles Bayard et Quatremaire.

Événement

Le cécifoot, c'est si bien !

Un tournoi international de cécifoot (handisport pratiqué par des athlètes malvoyants ou non-voyants) aura lieu du 4 au 6 septembre à Noisy. L'occasion de découvrir cette discipline, en présence de plusieurs de ses meilleurs joueurs.

© Grégory Picout

◂ *L'équipe de France de cécifoot fait actuellement partie des meilleures équipes mondiales : lors des Jeux de Londres en 2012, elle a obtenu la médaille d'argent.*

Même s'il se pratique en extérieur, le cécifoot s'inspire du futsal. Il se joue à cinq contre cinq : quatre joueurs de champ (avec les yeux bandés pour que, quel que soit le handicap, tous soient à égalité) et un gardien de but voyant. Les cages sont les mêmes qu'au handball. Mais, pour chaque équipe, un guide est installé derrière le but adverse pour aiguiller les attaquants. Et le ballon comporte des grelots, tout comme les lignes qui délimitent le terrain. Pour le reste, les règles sont à peu près identiques à celles du football, avec toutefois un système de fautes individuelle ou collective, comme au basket-ball.

En France, le cécifoot est une discipline encore jeune, contrairement à d'autres pays où elle existe depuis des décennies. Le club de Saint-Mandé, pionnier en la matière, est né en 1987 et le cécifoot a intégré la Fédération française handisport en 1998.

Mais au niveau international, ce sport a surtout bénéficié d'une véritable exposition médiatique à partir de 2004, année des Jeux olympiques et paralympiques d'Athènes où il a intégré la liste des compétitions officielles.

Pour préparer la prochaine Coupe de monde de cécifoot, qui doit avoir lieu cet automne au Japon, le club de Saint-Mandé, en partenariat avec le Lions Club de Joinville-le-Pont souhaitait organiser début septembre un tournoi international. La Ville de Noisy-le-Sec, résolument engagée dans le développement de la pratique handisport, leur a proposé d'accueillir au stade Allende cet événement, du 4 au 6 septembre. Une grande première en France et une compétition de tout premier ordre, comme le souligne Julien Zéléla, président du club de Saint-Mandé et directeur technique fédéral du cécifoot : « *Je peux vous assurer que c'est un véritable spectacle sportif. Les matchs sont engagés sur le plan physique mais les joueurs ont aussi une excellente technique.* » D'autant que, comme leurs homologues du football classique, les équipes nationales cultivent certaines caractéristiques de jeu. « *L'Espagne pratique un jeu léché, précis sur le plan technique. L'Argentine, elle, mêle technique et engagement athlétique. Les Brésiliens sont aussi de très bons joueurs.* » Tout comme les Français, qui ont obtenu la médaille d'argent lors des Jeux de Londres en 2012 (après des titres de champion d'Europe en 2009 et 2011, et de vice-champion d'Europe en 2013). La finale France-Brésil a d'ailleurs été diffusée en direct sur France Ô. Le tournoi international de Noisy-le-Sec mettra ainsi aux prises les Bleus et quelques-unes des meilleures sélections mondiales :

- l'Espagne, double championne du monde, septuple championne d'Europe
- l'Argentine, double championne du monde
- le Japon

De quoi promouvoir comme il se doit cette discipline, en proposant notamment des initiations aux associations sportives (Olympique Noisy-le-Sec Banlieue 93, Association Sportive et Sociale Noiséenne) ainsi qu'au public scolaire et périscolaire, par exemple à travers des séances de tirs aux buts à la mi-temps de chaque match. Alors venez assister aux rencontres pour découvrir le cécifoot mais aussi pour encourager les Bleus ! ■

Tournoi international de cécifoot
Jeudi 4, vendredi 5 et samedi 6 septembre
Matchs à 14 h 30 et à 16 h
Stade Salvador-Allende (6 rue de Neuilly)

[Calendrier]

Football
Championnat de France amateur 2
Groupe D - 4e journée
Samedi 20 septembre
Olympique Noisy-le-Sec Banlieue 93
Feignies
Stade Salvador-Allende (6 rue de Neuilly)

Rugby
Championnat territorial d'Île-de-France
Promotion d'honneur - Poule 3
1re journée
Dimanche 21 septembre à 15 h
Rugby Club Noisy-le-Sec
RC Garches Vaucresson
Terrain d'honneur du stade Huvier
(2 rue Jules-Auffret)
2e journée
Dimanche 28 septembre à 15 h
Rugby Club Noisy-le-Sec - AS Lagny Rugby
Terrain d'honneur du stade Huvier
(2 rue Jules-Auffret)

Conformément à la loi du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité, les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

Groupe d'Interêt Communal En avant Noisy

Investir pour tous !

Une réflexion, entendue lors de l'inauguration, il y a quelques semaines, d'une salle de musculation : « Une telle somme dépensée pour seulement 400 adhérents ! » m'a interpellée fortement.

Bien sûr, si l'on ramène l'investissement au nombre d'utilisateurs, la somme peut paraître énorme, mais il ne faut pas se limiter à cette analyse basique.

Quand on construit un équipement communal, c'est pour des générations qu'on le fait.

Quand on équipe une ville, c'est au profit de toutes les tranches d'âge, de tous les secteurs, de tous les quartiers, de tous les habitants.

Quelques exemples :

L'agrandissement en cours du gymnase Pierre de Coubertin qui sera terminé à la fin de l'année, certes, servira aux plus petits. Mais ils grandiront, et iront peut-être ensuite à l'école maternelle puis élémentaire du groupe scolaire Léo Lagrange, (George Sand et Alfred de Musset), entièrement rénové ou reconstruit. Leurs parents pourront se réunir avec les différents clubs dans la toute nouvelle salle associative Joséphine Baker, se promener dans le parc des Guillaumes, profiter du conservatoire communautaire, ou, dans quelques années, nager dans la piscine de la ZAC de l'Ourcq.

Tous ces équipements que vous voyez sortir de terre, vous en serez, vous ou vos proches, un jour utilisateurs, comme vous l'êtes déjà de la médiathèque, du théâtre, de la plaine de jeux ou du stade-parc Huvier.

Vivre dans sa ville, vivre sa ville, cela ne se résume pas à une simple règle de trois. Pour cela, il faut investir, avoir une vision à moyen et long terme, sinon les générations prochaines seront en droit de nous demander des comptes, et ne comprendraient pas qu'on leur réponde : « Non, on n'a rien fait pour ce sport, ou pour cette activité, parce que ça coûtait trop cher ! » Dans ce domaine, il n'y aura jamais de rapport « adhérents-prix »...

Nicole Rivoire,
Présidente du Groupe
de la Majorité Municipale En avant Noisy

Parti socialiste

**Pour ce numéro,
la rédaction du *Noiséen*
n'a pas reçu de texte à publier
de la part du groupe
du Parti socialiste
dans le délai imparti.**

Groupe Rouge et Verte la Gauche ensemble

**Pour ce numéro,
la rédaction du *Noiséen*
n'a pas reçu de texte à publier
de la part du groupe
« Rouge et Verte,
la Gauche ensemble »
dans le délai imparti.**

Démarches

Ce qui change à la rentrée pour les usagers

Les services Population / Guichet unique ainsi que la coordination Petite Enfance ont récemment modifié leur fonctionnement.

Population et Guichet unique

Depuis le 23 août, le centre administratif est fermé le samedi matin. Sur ce créneau, l'accueil du public par les services Population et Guichet unique se fait donc uniquement à l'hôtel de ville, de 9 h à 12 h. ATTENTION ! Autre changement qui entre en vigueur : **le samedi matin, la régie du Guichet unique n'accepte plus les paiements en espèces**, mais uniquement par chèque ou par carte bancaire.

Pour effectuer vos démarches en toute simplicité, pensez au paiement en ligne (sur le site *https://www.espace-citoyens.net/noisylesec*) ou au prélèvement automatique : plus simple, plus rapide et totalement sécurisé (pour plus d'informations, contactez le Guichet unique : mél. *guichet.unique@noisylesec.fr* ; tél. 01 49 42 66 00 - mot clé : « inscription »).

Et depuis le mois de juin, **les demandes d'attestation d'accueil** sont reçues uniquement sur rendez-vous, les mardis et jeudis après-midi de 14 h à 17 h. Pour prendre rendez-vous, téléphonez au 01 49 42 66 00 ou présentez-vous à l'accueil de la mairie.

Petite Enfance

À compter du 1er septembre 2014, les demandes de place dans toutes les structures d'accueil petite enfance (municipales, départementales ou associatives) se feront sur rendez-vous, lors de permanences assurées par les responsables de structures. Il convient donc de prendre rendez-vous auprès de la coordination Petite Enfance, par téléphone au 01 49 42 67 75, pour le dépôt de votre dossier. ■

Tri des déchets

Attention aux seringues et aux objets perforants !

De plus en plus de déchets perforants se retrouvent dans les bacs de collecte sélective.
Pourtant, ces objets ne doivent pas être jetés n'importe où.

Comme d'autres instruments de soins (aiguilles, cathéters, lancettes…), les seringues ne se recyclent pas. Pire, ces déchets peuvent blesser ou infecter celles et ceux qui trient manuellement les déchets recyclables. En 2013, près de 1 300 DASRI (Déchets d'activités de soins à risques infectieux) et une trentaine de piqûres d'agents ont été signalés dans les centres de tri du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers. Ces « DASRI perforants » font l'objet d'une filière de tri spécifique. Alors, ne les jetez pas n'importe où et adoptez les bons gestes :

- stockez vos aiguilles et seringues dans la « boîte à aiguilles » fournie gratuitement en pharmacie, si vous êtes un patient en auto-traitement. Une fois pleine, rapportez-la dans l'un des points de collecte à Noisy-le-Sec : **Pharmacie centrale**, 1 rue Jean-Jaurès ; **Pharmacie Ferrari**, 87 rue Jean-Jaurès.
- n'hésitez pas à rappeler aux professionnels de santé intervenant à votre domicile (médecin, infirmière, vétérinaire…) qu'ils sont responsables de l'élimination des DASRI perforants générés à cette occasion, et qu'ils doivent les reprendre.
- dans tous les cas, ne jetez jamais ces déchets dans le bac bleu des recyclables ! ■

Plus d'infos sur *www.dastri.fr*

[INFOS PRATIQUES]

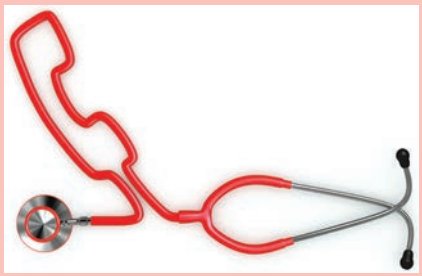

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU : 15
SAMU 93 : 01 48 96 44 44
Police-Secours : 17
Pompiers : 18
SOS Médecins :
01 47 07 77 77
Centre anti-poison :
01 40 05 48 48
Urgence électricité (EDF) 24 h / 24 :
0 810 33 39 20
Urgence gaz (GDF) 24 h / 24 :
0 810 43 31 75

Il s'agit de numéros d'urgence. Chacun est donc invité à les utiliser avec discernement, pour ne pas solliciter les secours de manière abusive et au détriment d'autres victimes potentielles.

TRANSPORTS

RATP : 32 46
SNCF : 36 35
Transilien : 36 58

DIVERS

Maison de l'Emploi de Noisy :
01 83 74 56 40
Point d'accès au droit :
01 49 42 67 79
Info Déchets - Est Ensemble :
0 805 055 055
(n° vert - gratuit depuis un poste fixe)
Propreté de Noisy / Numéro de signalement :
0 800 21 06 21
(n° vert - gratuit depuis un poste fixe)
Police municipale :
01 49 42 67 67
Préfecture de Seine-Saint-Denis :
01 41 60 60 60

PERMANENCE DE SOINS

Assurée par des médecins généralistes libéraux volontaires dans les locaux du centre municipal de santé Fernand-Goulène (5 rue Pierre-Brossolette, à Noisy-le-Sec) :
- le samedi de 14 h à 20 h
- le dimanche et les jours fériés
de 8 h à 20 h
Consultations sans rendez-vous. Pour toute urgence médicale, si vous ne pouvez pas joindre votre médecin traitant, appelez le 15.

[ÉTAT CIVIL]

NAISSANCE

Juillet 2014
Anne-Suzanne NGAYI MAVOUNGOU

Rappel :
Afin de garantir le respect du droit des personnes, la publication des informations d'état civil (naissance, mariage ou décès) dans le journal *Le Noiséen* ne se fait qu'à la demande ou avec l'accord explicite et écrit des personnes concernées ou de leurs ayant-droits.

[INFOS PRATIQUES]

PHARMACIES DE GARDE

Pharmacie Cohen de Lara
103 avenue Jean-Lolive
93500 Pantin
Tél. 01 48 45 26 67

Pharmacie Gabriel
(anciennement pharmacie Domus)
15 allée Gabriel Zirnhelt
(en face du 78 avenue du Général-de-Gaulle)
93562 Rosny-sous-Bois
Tél. 01 48 94 71 21
Service de garde assuré les dimanches et jours fériés de 9 h à 21 h

INFIRMIERS DE GARDE

Mme Basquin
4 square Stephenson
Tél. 01 48 45 45 94
Mme Laurencon
2 rue Saint-Jean
Tél. 01 48 47 60 49
Mme Durand
8 rue Jean-Moulin
Tél. 06 60 82 76 36
Mme Hardy
2 rue Saint-Jean
Tél. 01 48 45 37 72
Mme Kradolfer
4 square Stephenson
Tél. 01 48 43 69 69
Mme Labeyrie
36 rue Anatole-France
Tél. 06 62 94 18 42
Mme Le Bourhis
2 rue Saint-Jean
Tél. 01 48 45 37 72
M. Lecair
8 rue Jean-Moulin
Tél. 01 48 48 24 10
Mlle Letts
4 square Stephenson
Tél. 01 48 45 45 94
Cabinet Ogé
2 rue Vaillant-Couturier
Tél. 01 41 71 04 03
Mme Zana
2 rue de l'Union
Tél. 01 48 45 83 00

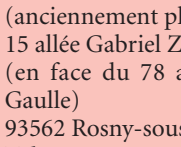

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL EN LIGNE

Mettre à jour ou renouveler sa demande de logement social en ligne est désormais possible. Est concernée toute personne détentrice d'un « numéro unique » d'enregistrement délivré soit par la commune, soit par un organisme de logement social. Pour consulter, modifier et renouveler sa demande, il faut se rendre sur le site de la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) à l'adresse suivante : *www.demande-logement-social.gouv.fr*
La mise à jour ou le renouvellement reste cependant possible sous format papier :
▸ en le déposant auprès du Guichet unique, centre administratif, 1 rue Chaâlons
▸ par courrier auprès de la direction de l'Habitat et du Logement – Service gestion locative – Mairie de Noisy-le-Sec – 1 place du Maréchal-Foch
▸ par mail à l'adresse *logement@noisylesec.fr*
▸ par fax au 01 49 42 67 93 ■

[PETITES ANNONCES]

COURS

■ Professeur expérimenté, diplômé du conservatoire, donne leçons de piano et solfège à élèves tous niveaux. Possible à domicile.
Tél. 06 09 30 78 30

EMPLOI

■ Femme de 34 ans, expérience de 9 ans, cherche heures de ménage et repassage.
Tél. 06 43 83 15 08

■ Dame cherche enfants à garder et éventuellement à aller chercher à l'école à 16 h 30. Tél. 06 16 38 89 99

■ Assistante maternelle agréée cherche enfant à garder secteur Centre-Ville/Mairie.
Tél. 06 19 47 47 71

■ Assistante maternelle agréée PMI dispose de deux places libres à partir de septembre 2014 (horaires atypiques acceptés).
Tél. 06 20 56 38 61

■ Recherche travaux divers : réglage parabole ou télévision, peinture, serrurerie, plomberie, électricité, tonte de pelouse, bricolage maison…
Tél. 06 47 37 24 67

■ Homme cherche travaux de peinture, enduit, toile de verre, devis gratuit, travail soigné.
Tél. 06 07 97 73 70

■ Assistance à domicile : informatique, TV, parabole, réseaux, téléphonie, électroménager…
Tél. 06 24 77 78 88

■ Société basée à Noisy, recherche conducteur/rice transport scolaire véhicule léger. Contrat à temps partiel (évolution possible en CDI) : 3 à 4 h par jour (matin et soir) en semaine (hors vacances scolaires). Rémunération horaire : 9,66 euros bruts. Permis B requis (avec visite médicale).
Contact : Mme Bruna.
Tél. 07 81 47 11 27

HI-FI / VIDÉO

■ Vend téléviseur 51 cm Mitsubishi avec terminal TNT. 60 € à débattre.
Tél. 01 48 91 80 57

AUTO-MOTO

■ Vend voiture R5 année 1985, rien à refaire, 75 900 km, vente pour cause double voiture.
Tél. 07 78 13 53 85

VÊTEMENTS

■ À vendre habits (enfants de 6 à 8 ans), différents jouets (carte Pokémon, synthétiseur…), chaussures enfants ou adultes. Disponible toute la journée.
Tél. 06 68 70 59 82 ou 06 06 96 02 98

■ Vend ensemble veste femme manches courtes et pantalon T 40 neuf 50 €. Tenue pour un mariage.
Tél. 01 48 46 49 40

IMMOBILIER

■ Vend appartement 80 m², dernier étage sans ascenseur, très bien situé, proche commerces, chauffage gaz collectif : 220 000 €
Tél. 01 48 91 80 57

■ Achète garage à Noisy-le-Sec.
Tél. 06 13 37 41 41

■ Jeune femme hôtesse de table à Paris-Montparnasse en CDI recherche T2 ou T3 à louer rapidement, à Noisy et aux alentours. Garantie Loca-Pass.
Tél. 06 50 13 38 01

DIVERS

■ À vendre lit mezzanine état neuf de marque Gauthier + armoire Gauthier, valeur 1 700 €, garantie à vie, prix 700 € à débattre. Vêtements de marque neufs, bijoux, maquillage, produits de beauté, prix à débattre.
Tél. 06 63 73 66 13

■ Vend machine à pain Proline, neuve, jamais servi : 35 €. TV Samsung avec fonction écran PC + TNT : 45 €. Micro-ondes grande capacité marque Thomson : 25 €.
Tél. 06 20 56 22 20

■ À vendre cheminée d'occasion : poutre, échangeur d'air froid/chaud, briques et briques réflectaires. Prix 100 € à débattre.
Feuilles goudronnées isolation toit, 25 €.
Tél. 01 48 18 03 27
ou 06 85 38 94 16

■ Vend canapé convertible 3 places (couchage 140) rouge cardinal, excellent matelas, 2 coussins, 2 appuie-têtes, revêtement microfibre entièrement déhoussable, marque Poltrone sofa (fabriqué à la main). Dimensions : largeur 1,94 m ; profondeur 0,87 m ; hauteur 0,90 m.
Prix : 400 € à débattre.
Tél. 01 48 10 09 63

■ Achète timbres, pièces, billets (français et étrangers), cartes postales anciennes, stylos de marque, briquets, etc.
Tél. 06 09 07 24 65

■ Vous êtes retraité(e) ou étudiant(e) et vous disposez de quelques heures ? L'association « La Case Créole » recherche de toute urgence des bénévoles :
- pour un travail d'alphabétisation pour les adultes
- pour un accompagnement à la scolarité
- pour l'aménagement des temps d'activités périscolaires
Rejoignez une équipe dynamique !
Contact : Catherine Borda (directrice), tél. 07 71 00 90 79

COUPON À DÉTACHER

Rédigez le texte de votre petite annonce (gratuite) dans l'espace ci-dessous.

Règlement : Ce service est réservé uniquement aux Noiséennes et Noiséens. Le contenu d'une annonce n'engage que son auteur, la mairie ne peut être tenue responsable. Seules les annonces de particuliers seront publiées en fonction de l'espace disponible. Chaque annonce ne sera retenue que pour une parution.

TEXTE DE VOTRE ANNONCE : .....

.....

.....

.....

NOM : ..... **PRÉNOM :** .....

ADRESSE : .....

TÉL. : ..... **RUBRIQUE :** .....

Envoyez votre petite annonce au service Communication,
Mairie de Noisy-le-Sec - Place du Maréchal-Foch - 93134 Noisy-le-Sec cedex

Vos petites annonces sur internet. Déposez vos annonces ou consultez celles déjà parues sur le site de la ville : *www.noisylesec.fr*, rubrique « Votre Espace » **Pour vous connecter :** la Ville met à votre disposition des points d'accès gratuit à Internet : au centre administratif, à la Médiathèque (sur inscription) à l'Espace Infos Jeunes (72 rue Jean-Jaurès).

[BON PLAN]

Découvrez gratuitement le service Autolib' à Noisy-le-Sec

Vendredi 12 septembre, entre 16 h et 19 h, des représentants de la société Autolib' seront présents à Noisy pour vous expliquer et vous permettre de tester la location des « Bluecars ».

Autolib' est le premier service de location courte durée de voitures 100 % électriques en libre-service sans retour obligé au point de départ. Deux stations sont à présents utilisables à Noisy-le-Sec : rue Marc-Sangnier et rue Victor-Hugo.Vous pouvez ainsi y retirer ou y déposer l'un des véhicules de location, comme dans une soixantaine d'autres communes en Île-de-France.
Pour vous aider à découvrir ce tout nouveau service, des représentants de la société Autolib' viendront à Noisy-le-Sec à l'occasion du lancement officiel des Bluecars dans notre commune. À cette occasion, vous pourrez essayer gratuitement les véhicules, échanger avec vos élus, notamment Bernard Girault (9e adjoint au maire, qui représente Noisy-le-Sec au syndicat mixte Autolib' Métropole), et connaître toutes les modalités pratiques pour vous abonner. ■

Lancement d'Autolib' à Noisy-le-Sec
Vendredi 12 septembre
de 16 h à 19 h
Station Autolib' de la rue Marc-Sangnier
(à côté de l'entrée annexe de la gare SNCF)

▸ **Pour en savoir plus sur Autolib' :**
https://www.autolib.eu/fr/

Agenda de septembre

Jeudi 4, vendredi 5 et samedi 6 septembre
À partir de 14 h 30

SPORT
Tournoi international de cécifoot : France, Espagne, Argentine, Japon
Stade Salvador-Allende
(6 rue de Neuilly)
Plus d'infos en page 20

Dimanche 7 septembre
11 h à 19 h

FÊTE DES ASSOCIATIONS

Gymnase Paul-Langevin
(11 avenue du 18-Avril-1944) : forum village et expositions diverses
Cour de l'école Paul-Langevin : bal populaire (à partir de 17 h)
Pelouse rue de Neuilly : ateliers biodiversité
Plaine de jeux (entrée rue de Neuilly) : restauration du monde
Stade Allende (6 rue de Neuilly) : arène sportive

Mardi 9 septembre
19 h

ASSEMBLÉE DE QUARTIER MERLAN
École élémentaire d'Estienne-d'Orves
Pour savoir comment vous porter candidat en tant que conseiller de quartier, consultez la page 10

Jeudi 11 septembre
19 h

ASSEMBLÉE DE QUARTIER BOISSIÈRE / RENARDIÈRE
École élémentaire Boissière
Plus d'infos en page 10

Du 13 au 21 septembre

EXPOSITION
Autour de l'histoire du monument aux morts et des récits de vie de quelques poilus par l'association Noisy-le-Sec Histoire(s)
Dans l'enceinte de l'ancien cimetière
Visites commentées les 20 et 21 septembre
(plus d'infos en page 18)

Dimanche 14 septembre
8 h à 18 h

BROCANTE
organisée par l'association L'Oasis noiséen
Place des Découvertes
Restauration sur place
Renseignements :
06 14 33 16 70 ou
06 65 23 77 88

Mardi 16 septembre
19 h

ASSEMBLÉE DE QUARTIER CENTRE-VILLE MAIRIE
École élémentaire Brossolette
Plus d'infos en page 10

Jeudi 18 septembre / 19 h

ASSEMBLÉE DE QUARTIER LONDEAU
École élémentaire Rimbaud
Plus d'infos en page 10

Samedi 20 et dimanche 21 septembre

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Conférence et visites commentées, organisées par les Archives municipales et l'association Noisy-le-Sec Histoire(s).
Programme complet et informations sur les réservations en page 18

Dimanche 21 septembre

VIDE-GRENIER
organisé par l'Association des commerçants de Noisy-le-Sec
À partir du 21 boulevard de la République
Une partie des fonds récoltés sera reversée au Téléthon
Plus d'infos en page 16

Mardi 23 septembre / 19 h

ASSEMBLÉE DE QUARTIER CENTRE-VILLE GARE
École élémentaire Carnot
Plus d'infos en page 10

Jeudi 25 septembre
19 h 30

CONSEIL MUNICIPAL
Salle des mariages
de l'hôtel de ville

Samedi 27 septembre
À 18 h

ART

La Galerie a 15 ans !
Vernissage de l'exposition de John Smith, « Le Baiser » (27 septembre – 13 décembre 2014) suivie de diverses surprises : *plus d'infos en page 9*

Samedi 27 septembre
20 h 30
Dimanche 28 septembre
16 h

CONCERT
Ouverture de saison du Théâtre des Bergeries : Bratsch (musiques de l'Est)
Gratuit (billets à retirer à partir du samedi 6 septembre à 10 h)
Plus d'infos en page 8

Dimanche 28 septembre
8 h à 18 h

VIDE-GRENIER
organisé par l'association du Haut-Goulet Village
Rue Valérie-Cuif, square Roux et trottoir de la rue Anatole-France
Renseignements :
06 32 77 27 27

Mardi 30 septembre / 19 h

ASSEMBLÉE DE QUARTIER HAUT GOULET / JULES-AUFFRET
École élémentaire Cottereau
Plus d'infos en page 10

Jeudi 2 octobre / 19 h

ASSEMBLÉE DE QUARTIER PETIT NOISY
École élémentaire Quatremaire
Plus d'infos en page 10

Samedi 4 octobre
10 h 30

ACCUEIL DES NOUVEAUX NOISÉENS
Participation sur inscription (avant le vendredi 26 septembre).
Plus d'infos en page 6